

Bulletin loup du Réseau



N° 32 - 2014 // Période du 01.07.2014 au 31.12.2014

Edito Réactivité et anticipation au cœur des priorités du Réseau



Le massif de Bure (05) dans ce bulletin, l'historique de la présence du loup dans ce territoire - photo : Y. Léonard ©

Nous vous l'avions annoncé, l'équipe animatrice du Réseau doit adapter ses formations, tant sur la forme et le fond, qu'en matière de réactivité voire d'anticipation, pour tenir compte des enjeux et orientations du nouveau Plan National d'Action. Cette nécessité répond évidemment avant tout au développement géographique de la population de loups qui colonise de nouveaux territoires et qui, aujourd'hui, doit être appréhendée bien au-delà du Massif Alpin.

Nous avons d'ores et déjà mis en œuvre cette priorité d'actions au travers des formations de correspondants du Réseau (dispensée sur 2,5 jours), notamment dans les départements sur le front de colonisation dans le Massif Central ou encore, dans un proche avenir, avec l'extension du Réseau dans la région Nord Est. Cette formation a par contre été restructurée dans sa pédagogie, pour favoriser l'opérationnalité technique immédiate des nouveaux correspondants au travers d'exercices en situation. Rien de tel, par exemple, qu'une photo de loup traversant l'écran de projection, pour faire toucher du doigt la complexité de recueillir un témoignage d'observation visuelle ! Des séances de travaux « pratiques » ont aussi été repensées à partir de séquences de loups ou lynx filmées en nature, de jeux de rôles autour de la paire correspondant-tierce personne interviewée, ou encore grâce la création de supports artificiels d'empreintes imitant des pistes. L'objectif visé est d'établir un lien plus immédiat entre la donnée de terrain et la façon de la consigner, pour en garantir au mieux les possibilités d'analyse et d'interprétation par la suite. A ce titre, nous n'oublions pas ceux qui « à l'insu de leur plein gré » ont essuyé les plâtres, et qui, par leurs questionnements, leurs avis nous ont aiguillés vers la recherche d'un équilibre mieux dosé entre théorie et pratique.

En plus de ce module complet, un stage dénommé « observateurs avertis » a été conçu à destination des personnes intéressées par le dossier loup, et potentiellement en situation de trouver des indices sur le terrain. D'une durée d'une journée, il s'adresse par exemple à des éleveurs, des chasseurs, ou toute personne ayant une activité professionnelle ou récréative en extérieur. Son contenu pédagogique est restreint aux fondamentaux biologiques de l'espèce, aux différents types d'indices de présence (en insistant sur les conditions dans lesquelles ils sont interprétables), et à expliquer qui fait quoi dans le dossier loup. L'objectif est d'informer, de donner des clés de compréhension du dossier loup mais aussi d'amplifier l'effort de prospection sur le terrain au travers de relais : ces observateurs avertis sont ainsi mis en situation de savoir quand et comment faire appel à un correspondant pour recueillir l'indice de présence qu'ils auraient détecté.

Nous espérons que ces nouvelles dispositions contribueront à relever les challenges à venir relatif à l'extension de l'aire de répartition de l'espèce, tout en prenant en compte les difficultés d'organisation. En attendant, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce 32ième Bulletin et nous vous présentons nos vœux de bonne et heureuse année 2015.

L'équipe du Réseau loup

Sommaire

Actualités p 2

Les nouvelles zones de présence

Aubrac : prospection estivale

Cap au sud : un loup disperseur

Dérogations aux prélèvements loups

La Vie du Réseau p 8

Formation : nouvelles dispositions

Enquête de satisfaction des Bulletins

Parole de Correspondants p 11

Correspondant loup et Chasseur

Technique p 12

Le piège photo, bilan d'une campagne à Canjuers

Les données du Réseau p 18

Bilan suivi estival 2014

Zoom sur... p 22

Occupation territoriale des meutes à l'ouest des Hautes-Alpes

Pour en Savoir plus p 26

Listing des indices et génétique p 26

Actualités

Nouvelles photos de loup dans le département du Jura



Arthenas (39). piège photo fin octobre 2014 - photo : SD ONCFS 39 ©

Ces dernières années, des indices de présence du loup et notamment des photographies, sont régulièrement collectés dans le département du Jura (Voir Bull. n°30). A partir de l'analyse de nouvelles attaques constatées sur troupeaux d'ovins au cours du mois d'octobre 2014, la présence du loup a pu être attestée sur plusieurs communes situées à 15 km au Sud de Lons le Saunier (39). Dans le cadre du suivi de l'espèce, les agents du service départemental de l'ONCFS ont alors installé des pièges photographiques à proximité des parcs à moutons.



Un animal est rapidement photographié à quatre reprises, sur la commune d'Arthenas (39), et les photos de bonne qualité ont permis d'identifier sans hésitation un loup.

Il est intéressant de noter que cet animal est photographié plusieurs fois, rôdant autour des enclos, sans pour autant attaquer systématiquement les moutons qui s'y trouvent.

Alain Laurent

Ecrins sud, une nouvelle ZPP dans les Hautes-Alpes

A l'entrée de l'été 2014, la situation du loup sur le département des Hautes-Alpes se caractérisait par la présence de 6 zones de présence permanente (cf. Bull loup N° 31 - suivi hivernal).

Depuis maintenant 2 ans, sur un nouveau secteur situé



Au nord ouest de la ZPP Ecrins sud, le vallon de Rouanne au fond le village d'Ancelle, à droite à l'horizon le Pic de Bure territoire de la meute de Bure. – Photo : Y. Léonard ©

à l'ouest de Gap, la collecte d'indices de présence du loup laissait envisager l'installation d'un nouveau groupe. Mieux encore, un excrément collecté au mois de juin 2013 sur la commune d'Ancelle se révélait être du loup, suivi par 2 urines collectées en janvier 2014 sur la commune voisine de La Bâtie Neuve confirmant ainsi la présence hivernale de l'espèce.

Des observations visuelles réalisées depuis le printemps 2014 et jusqu'en été, entre autres avec l'aide de pièges photos, authentifient une présence continue avec un élément nouveau : 2 individus étaient observés en mars. En début d'été, les nouvelles conditions d'application du dispositif de suivi par hurlement provoqué (HP) se trouvaient réunies. Une opération de HP a donc été organisée par l'ONCFS dès le début du mois d'août, en concertation avec les éleveurs et les chasseurs locaux.

Lors de la première opération, le 11 août, deux adultes sont entendus, et c'est lors de la troisième opération, le 20 août, que les adultes accompagnées des louveteaux ont été entendus en chœur et enregistrés. "Ecrins-Sud" devient donc la 39 ième ZPP du loup en France.

Yannick Léonard

La présence du loup dans le Haut Diois-Buëch : des nouveaux éléments enregistrés

Depuis l'hiver 2013-2014, des indices de présence sont collectés de part et d'autre du col de Cabre, entre Drôme (haute vallée de la Drôme) et Hautes-Alpes (rive droite du Buëch). En effet, deux animaux sont suivis à plusieurs reprises au cours de la dernière saison hivernale sur la commune de la Bâtie des Fonds (26). Des attaques sur les troupeaux domestiques ont été constatées par le Réseau au cours de l'été 2014 et des clichés pris au piège photographique viennent attester d'une présence continue sur cette zone. Les quelques tentatives de détection par la technique du hurlement provoqué se sont révélées sans succès cet été 2014.

Ce nouveau secteur de présence du loup jouxte les deux zones de Présence Permanente (ZPP) du Durbon Jocu au Nord et du Dois-Baronnies à l'Ouest. Aussi, la question de savoir si ces animaux font ou non parti d'une des deux ZPP existante étaient posée. Les résultats du suivi génétique réalisé au cours du dernier hiver distinguent la présence simultanée de deux loups mâles déjà connus l'hiver précédent (2012-2013) sur la ZPP Durbon-Jocou (commune de Boulc et Glandage dans la Drôme). Notons qu'une femelle de cette même meute (F30-4) est également relevée à deux reprises sur la commune de St Julien en Beauchaine (05) en 2011 et 2014, ainsi que sur la commune des Prés (26) en 2013.

De fait l'hypothèse d'un nouveau groupe sur cette zone s'avère infondée. Cette occupation territoriale est à considérer comme limite Sud connue du territoire de la meute du Durbon-Jocou.



La Bâtie des fonds (26), 27/02/2014. Photo M. Piloud, ONF ©

Pierre Emmanuel Briaudet

Prospection estivale sur le plateau de l'Aubrac : pas de meute constituée pour l'instant

Depuis presque deux ans, le secteur de l'Aubrac est concerné par la présence d'au moins 2 loups (nombreux indices validés en amont sur la zone), et cela indépendamment des deux ZPP déjà connues en Lozère (Tanargue-Gardilles et Grands Causses-Mont Lozère).

Dans le cadre des missions du Réseau Loup/Lynx et des nouvelles orientations du Plan d'action national pour plus de réactivité sur le suivi de l'espèce (cf. Bulletin loup N°29 et 30), un premier suivi estival a été mis en place sur le massif de l'Aubrac.

L'objectif de cette opération était de détecter la présence d'un groupe structuré voire d'éventuels louveteaux sans attendre la récurrence de la présence de l'espèce sur deux hivers consécutifs. Les prospections sont effectuées par la méthode des hurlements provoqués. Elles permettent aussi d'identifier les secteurs où les loups se rassemblent durant la période de post reproduction.

En étroite collaboration avec et les correspondants du réseau du département (fédération de chasseurs, naturalistes, Chambre d'Ag., Eleveurs, DDT...), un échantillonnage par points cartographiques, basé sur un calendrier prévisionnel (4 répétitions) a été mis en place cette fin d'été par le service départemental de l'ONCFS.

Ce dispositif engagé début août et situé à l'Ouest de l'A75, n'a pas permis de détecter de reproduction. Seuls deux individus adultes ont été identifiés à plusieurs reprises en répondant aux simulations auditives des équipes de terrain dans les nuits du 25 août et du 2 septembre.

Pour le moment, il n'y a donc pas d'éléments disponibles permettant d'attester la constitution d'une meute sur l'Aubrac, mais bien la confirmation de la présence d'adultes et des indices associés depuis l'hiver dernier.

Gérald Goujon

Actualités

Cap au Sud : une collision d'un loup sur l'autoroute A8

Décidemment le sud de la France n'attire pas que les touristes ! En effet, depuis le début de l'année, un deuxième loup a été percuté par un véhicule dans le département du Var, mais cette fois-ci sur l'autoroute A8 (Aix en Provence – Nice).

Déjà, en janvier 2014, un loup était victime d'une collision avec un véhicule sur l'autoroute A570 qui relie La Crau à Hyères (83), à seulement 5 kilomètres de la Mer Méditerranée. Pour ce dernier, l'accident s'est produit à l'est du département du Var sur la commune de Tanneron, en limite des Alpes-Maritimes. Il s'agit d'un mâle adulte qui avait pu pénétrer sur la chaussée nord, probablement par un trou dans le grillage. L'animal a été découvert par les services de surveillance de l'autoroute (ESCOTA) qui ont rapidement identifié un loup. Ils ont immédiatement prévenu la Gendarmerie qui a relayé l'information au service départemental de l'ONCFS.

L'identification rapide et la réactivité des différents services ont permis de récupérer l'animal et toutes les informations techniques associées. Ce loup a été autopsié au laboratoire vétérinaire départemental du Var. Il fera l'objet d'une analyse génétique afin, le cas échéant, de déterminer s'il avait déjà été détecté, et si tel était le cas, voir s'il ne s'agirait pas d'un loup provenant d'une des 2

meutes déjà connues au nord du département du Var.

Enfin, cet accident démontre une fois de plus la capacité de dispersion de cette espèce qui tente de s'affranchir des contraintes d'infrastructures diverses, telles que les routes et même les autoroutes.

Yannick Léonard



photo : D. Devaux - Gendarmerie Nationale ©

Ouest Var : la présence de 2 loups confirmée



Deux loups photographiés fin juillet 2014 dans l'Ouest Var. Photo J.N. Philibert ©

Dans le département du Var c'est surtout au nord, sur le secteur de Canjuers que l'espèce est présente et, qui plus est depuis 2 ans, en 2 meutes distinctes. Cependant, Un autre secteur du Var en limite des Bouches du Rhône dénommé ouest-Var est concerné par la présence de l'espèce depuis 2010, jusqu'ici toujours identifié au travers d'un seul animal. Cette présence d'un seul individu va durer jusqu'à l'été 2014 où une photo met en évidence la présence de 2 loups ensemble.

Les conditions de mises en place d'opérations de hurlement provoqué sont alors réunies. Trois opérations

vont être menées fin août et début septembre à cheval sur les départements du Var et des Bouches du Rhône avec, comme noyau central, les forêts domaniales de Cadarache et Vinon sur Verdon. Rappelons qu'au centre de ce secteur se trouvent les installations nucléaires de Cadarache et la zone d'installation du réacteur ITER, ce projet engendrant une très forte activité de construction sur le site.

Lors de la 1ère opération 2 adultes ont été entendus au cœur du Massif, les deux autres opérations s'avèreront infructueuses. A l'issue de ces sorties, la présence de 2 loups adultes est donc retenue sans que la reproduction ne puisse être mise en évidence. Un autre cliché fin Octobre viendra confirmer ce diagnostic de 2 animaux adultes. La continuité de l'activité du réseau cet hiver reste essentielle pour détecter tout changement dans la structuration (ou non) en groupe de cette ZPP

Sur ce site, la présence de l'espèce à proximité d'un chantier de grande envergure, semblent démontrer, s'il en était encore besoin, la capacité du loup à intégrer dans son environnement la présence humaine.

Yannick Léonard

Ce qui change dans le dispositif de dérogation aux prélèvements de loups dans l'arrêté interministériel du 05 Aout 2014

Une intervention qui reste basée sur le principe de gradation des mesures

Le loup est une espèce protégée, dont la destruction est interdite. La directive Habitat Faune Flore et le code de l'environnement prévoient néanmoins des possibilités de dérogations pour prévenir des dommages importants aux élevages, à condition :

- qu'il n'existe pas « d'autres solutions satisfaisantes » ce qui se traduit dans les faits par la mise en place de mesures de dissuasion et en particulier des mesures de protection telles que les chiens de protection, les parcs de regroupement, l'effarouchement, etc.

- que cette dérogation « ne nuise pas au maintien de la population de loups dans un état de conservation favorable »

La réglementation (arrêté ministériel du 15 mai 2013) prévoit alors différents niveaux d'intervention basés sur le principe de la gradation de l'intervention avec une réponse proportionnée aux dégâts constatés :

- **l'effarouchement** par des moyens visuels ou sonores ou par le tir non léthal ;

- **le tir de défense** (avec un fusil de chasse ou une carabine) autorise l'éleveur (ou la personne qu'il a délégué) à défendre le troupeau. Ce tir qui peut être léthal est réalisé par une seule personne à la fois à proximité du troupeau ;

- **le tir de défense renforcée** permet de défendre le troupeau par plusieurs tireurs (jusqu'à 10) qui agissent simultanément ;

- **le tir de prélèvement** est ordonné par le préfet sur un territoire cohérent avec les zones de prédation et le territoire fréquenté par les loups. Il a pour but de prélever un ou plusieurs loups et ne se limite pas aux zones fréquentées par les troupeaux. L'opération est organisée sous le contrôle de l'ONCFS qui en définit les modalités techniques.

La réglementation prévoit aussi **une différenciation de la réponse en fonction de l'historique de la présence du loup au travers des unités d'action**. Ces unités d'action correspondent à des zones où la prédation est probable. Elles sont définies par le préfet sur la base de l'état de la population de loups réalisé par l'ONCFS et uniquement dans les départements dont la liste est fixée par un arrêté

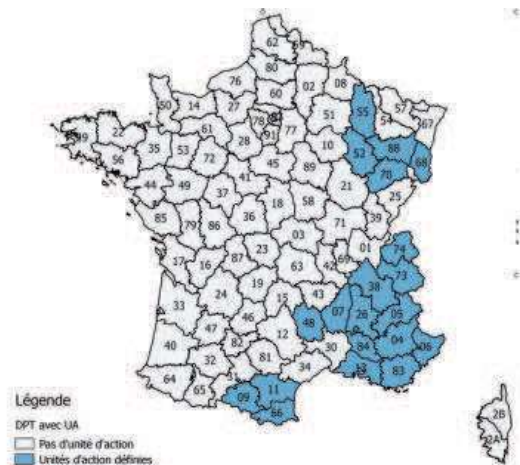
ministériel (20 départements en 2014). Hors unité d'action, l'effarouchement est une condition préalable réglementaire pour délivrer un tir de défense dont la durée sera limitée à 3 semaines et le tir de défense renforcée n'est pas mobilisable.

La mise en œuvre de chacune de ses étapes ainsi que leurs conditions de déclenchement sont définies dans l'arrêté du 15 mai 2013 (<http://www.legifrance.gouv.fr> 1) avec notamment les seuils d'éligibilité, le port du permis de chasser validé et la tenue d'un registre sur site par le bénéficiaire. Ces principaux points sont synthétisés dans le tableau ci-dessous (se reporter à l'arrêté original pour une lecture complète des détails).

Qui peut réaliser les différents niveaux d'intervention ?

Les tirs de défense et défense renforcée sont délivrés par arrêté préfectoral aux éleveurs et bergers, aux membres des groupements pastoraux, aux propriétaires (publics ou privés) d'exploitation agricole d'élevage, à conditions qu'ils soient titulaires d'un permis de chasser valide. Les chasseurs peuvent aussi être autorisés en délégation d'une autorisation délivrée à un éleveur non titulaire du permis de chasser ou pour participer aux tirs de défense renforcée. Les lieutenants de louveterie ou les gardes assermentés peuvent également être sollicités de façon exceptionnelle.

Figure 1 : Carte des départements éligibles dans le cadre de l'arrêté du 30 juin 2014 fixant la liste des départements dans lesquels peuvent être délimitées les unités d'action prévues par l'arrêté du 15 mai 2013 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup.



Actualités

	EFFAROUCHEMENT NIVEAU 1	Tir DEFENSE NIVEAU 2	Tir DEFENSE RENFORCEE NIVEAU 3	Tir PRELEVEMENT NIVEAU 4
Etre dans un Dpt pouvant fixer des UA	NON	NON (Unité d'Action <small>(et can)</small> ou hors UA)	OUI (en Unité d'action <small>(et can)</small>)	NON sauf si dans le cadre de l'arrêté expérimental du 5 août 2014 (En Unité d'action <small>(et can)</small> ou hors UA)
Circonscrit à	L'Unité (ou gpe) pastorale	L'Unité (ou gpe) pastorale hors aires protégées	L'Unité (ou gpe) pastorale hors aires protégées	Une liste de communes hors aires protégées
Seuils d'attaques*	NEANT	Pas d'attaque : tir de défense au fusil de chasse 1 attaque sur l'UP ou UP avoisinante depuis mai de l'année n-1 tir de défense à la carabine	3 attaques sur UP ou UP avoisinante sur 6 mois ou dommage exceptionnels l'année n- 1 ou dommages important les années précédentes	Dégâts importants et récurrents **
Durée d'exécution*	NEANT	Durée d'exposition du troupeau	Durée d'exposition du troupeau	1 mois reconductible
Conditions d'exécution type	Dès les premières attaques	Mesures de protection active (ou Sans mesure de protection active si jugées non faisable après expertise)	Mesures de protection active (ou Sans mesure de protection active si jugées non faisable après expertise) + Tir de défense	Mesures de protection active + Tir de défense réalisé ou Sans mesure de protection active si jugées non faisable après expertise
Permis chasse	Validé	Validé	Validé	Validé
Type d'outil	Sonore, lumineux, arme lisse munition N°8 ou sup (hors espace protégé)	Arme 5° cat canon lisse ou rayé (selon autorisation)	Arme 5° cat canon lisse ou rayé (selon autorisation)	Arme 5° cat canon rayé (selon autorisation)
Bénéficiaires	Eleveur ou GP ou représentant désignés	Eleveur ou GP ou représentant désignés (1 seule arme)	Eleveur ou GP ET liste de représentants désignés (Plusieurs armes)	Liste de personnes nominatives sous le contrôle préalable d'un agent assermenté
Conditions d'exécution expérimentale	-	-	-	Au cours de Chasse aux grands gibiers sur périmètre éligible par l'arrêté (chasseurs inscrits et formés) Pour une durée allant jusqu'à 2 mois

☞*Conditions en UA. (hors UA, se référer à l'AM du 15 mai 2013)

☞** Pour les autres conditions de déclenchement, se référer à l'AM du 15 mai 2013

Tableau 1 : Descriptif des principales conditions de mise en œuvre des procédures d'intervention sur la population de loups en dérogation au statut de l'espèce. *Document non contractuel : se reporter impérativement aux arrêtés ministériels relatifs <http://www.legifrance.fr> pour les détails des conditions d'exécutions.

Les tirs de prélèvement sont ordonnés par le préfet toujours sous couvert d'un arrêté préfectoral qui en fixe les modalités d'exécution et le périmètre d'intervention. Les personnes habilitées à intervenir lors de ces opérations sont les agents assermentés associés aux lieutenants de louveterie et le cas échéant, à une liste nominative de chasseurs à condition qu'ils aient suivi une formation (dispensée par l'ONCFS dans les départements sur demande de la DDT).

Ce qui change dans le nouvel arrêté de 2014

L'arrêté du 5 août 2014 (*4) propose d'expérimenter, pour une durée d'un an, de nouvelles modalités de mise en oeuvre, à savoir de réaliser des tirs de prélèvement lors de chasses aux grands gibiers, soit collectivement dans le cadre de battues, soit individuellement lors de chasses à l'affût ou à l'approche. Ces autorisations de tirs sont mis en oeuvre pour une période de 2 mois reconductible dans la mesure où les troupeaux demeurent dans les conditions où ils sont exposés à la prédation. Ces modalités ne peuvent être mise en oeuvre que dans les zones où la pression de prédation et des dommages aux élevages sont importants et uniquement dans les départements pouvant délimiter des unités d'action dont la liste a été fixée par l'arrêté du 30 juin 2014. Cette expérimentation ne remet pas en cause les conditions requises de déclenchement des tirs de prélèvement qui sont fixées par l'arrêté du 15 mai 2013¹. **Ils sont toujours attachés à une autorisation préfectorale qui définit son périmètre, la liste des chasseurs autorisés (ayant suivi la formation ad hoc) et sa durée d'exécution.** Ce type d'opérations doit être déclaré au service départemental de l'ONCFS au plus tard la veille de l'opération (date de l'opération, localisation, horaire, liste des participants). Un rapport de chaque opération est transmis au service départemental de l'ONCFS et au Préfet. A ce jour, cette modalité a été mise en oeuvre dans les départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes Alpes, des Alpes-Maritimes, de la Drôme, de la Lozère, de la Savoie et du Var. Le préfet de la région Rhône Alpes, préfet coordonnateur du plan loup, conduira une évaluation de cette expérimentation qu'il remettra à la Ministre de l'Ecologie du développement durable et de l'énergie.

Nombre maximum de loups pouvant être prélevés pour la période 2014-2015

Le nombre maximum de loups pouvant être tués dans le cadre du protocole d'intervention est fixé chaque année : pour la période juillet 2014-juin 2015, il a été fixé à 24 spécimens avec la possibilité, une fois que 20 loups auront été tués, d'augmenter le plafond dans la limite de 12 prélèvements supplémentaires. Ces plafonds (et non un quota à atteindre) tiennent compte des spécimens abattus

lors de tirs de prélèvements, de tirs de défense ou à la suite d'acte de destruction volontaire de loups constatés par procès-verbal. Par contre les animaux morts naturellement ne sont pas décomptés.

L'éleveur doit donc informer le préfet de toute élimination ou blessure d'un animal. Ce sont les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) qui se chargent du cadavre ou de retrouver l'animal blessé. La destruction d'un loup, sans respecter les règles de dérogation, est punie jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende

Références

Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) Mise à jour le 04.07.2014 et Journal Officiel de la République française

- Code de l'environnement : articles L411-1 à L411-6
- Code de l'environnement : articles R411-1 à R411-5
- 1) Arrêté du 15 mai 2013 sur les dérogations aux interdictions de destruction accordées par les préfets concernant le loup
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027466698&dateTexte=&categorieLien=id>
- 2) Arrêté du 30 Juin 2014 fixant le nombre de loups dont la destruction pourra être autorisée (2014-2015)
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029186407>
- 3) Arrêté du 30 juin 2014 fixant la liste des départements de dérogation aux interdictions de destruction de loups
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029186410&categorieLien=id>
- 4) Arrêté du 5 août 2014 portant expérimentation pour la mise en oeuvre de tirs de prélèvement de loups au sens de l'arrêté du 15 mai 2013 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (Canis lupus)
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029359313&dateTexte=&categorieLien=id>

D. Felix / DREAL Rhone Alpes
Coordinatrice nationale du Plan Loup 2013-2017

Dpt	04	05	06	73	83	Total
Braconnage						0
Tir défense	3			1		4
Tir défense renforcée			1			1
Tir Prélèvement standard			1			1
Tir prélèvement expérimental (chasse)	2	1	2	4		9

Tableau 2 : Bilan des loups décomptés du plafond autorisé de prélèvement depuis l'arrêté du 30 juin 2014 au 22 décembre 2014

La Vie du Réseau

Formation : les nouvelles dispositions mises en oeuvre

Les nouvelles dispositions du plan d'action national loup en matière de formation ont pour ligne directrice (1) de détecter plus rapidement la présence de l'espèce en front de colonisation et (2) une détection plus réactive de la constitution en meute.

Le premier objectif est réalisé au travers de la formation de tous les services départementaux de l'ONCFS en marge du front de colonisation pour assurer une meilleure couverture pour le relevé de témoignages. Le 2^{ème} objectif est lui rempli par les nouvelles dispositions des suivi hivernaux et

d'éléments à connaître depuis la biologie complète de l'espèce pour bien comprendre l'intérêt des outils et des méthodes à mettre en place sur le terrain. Aussi la quantité de Powerpoint © à « ingurgiter » était jugée en retour de satisfaction « intéressante mais trop dense ». Nous avons donc pris le parti d'un changement de fil directeur dans le déroulé des formations en ciblant les différentes actions terrain à réaliser en réponse aux contraintes biologiques dans le cycle de vie de l'animal. Ainsi, chaque action est directement mise en pratique au travers d'exercices de rédaction de fiches, d'exercices de relevés de témoignages,



Formation de correspondant : exercice pratique sur le terrain - photo : Pierre Emmanuel Briaudet ©

estivaux qui priorise les nouveaux secteurs.

Pour répondre favorablement à ces objectifs, les modules de formation de correspondants ont été revus au cours de l'année 2014 (cf Bulletin N°30). Ils ont été recentrés sur plus de pratique de terrain sans sacrifier l'apport théorique. En effet, la formation de correspondants qui dure 2 jour ½ reposait initialement sur un cortège

d'ateliers de mesures sur des supports artificiels (ou naturels le cas échéant selon les sites) ou encore d'exercices d'observations d'animaux sous formes photos ou vidéos. Ces supports ont été expérimentés sur les premiers « cobayes » (merci à eux !) qui par leurs retours vont permettre d'affiner ce module de formation dans son contenu.

De plus il est apparu la nécessité de mettre en place des modules plus légers (une journée) dits " d'observateurs avertis "(OA) Ce module allégé a été conçu à destination des personnes (1) qui n'ont pas le temps nécessaire à

La Vie du Réseau

consacrer à 2,5 jours de formation ou (2) pour les départements où le nombre de correspondants est déjà important et ne demande pas à être augmenté indéfiniment. Outre l'objectif d'information, ces observateurs avertis permettent aussi de décupler l'effort d'observation en tant que personnes relais pour les correspondants. Il permet aussi de favoriser les échanges entre les différents acteurs du territoire. Le programme sur cette journée aborde les points essentiels de la biologie, les principaux indices de présence et les points sur lesquels il faut se focaliser, les modalités de suivi des espèces Loup et Lynx et les réflexes à adopter en cas de découverte d'un indice suspect et de transmission de l'information. Deux formations de ce type ont déjà eu lieu :

- dans le Gard le 29 juillet 2014 rassemblant 28 personnes : 4 agents DDTM, 7 éleveurs, 10 agents établissements publics de l'Etat, 1 conseiller chambre agriculture, 2 chargées de mission Natura 2000, 1 garde champêtre, 3 éco gardes;

- en Ardèche, le 2 octobre 2014 rassemblant 23 personnes : 4 louvetiers, 2 agents DDT, 7 chasseurs, 5 membres d'associations de protection de la nature et 5 agriculteurs.

L'équipe animatrice du Réseau en collaboration avec les DDT concernées va continuer à s'investir dans cette voie en 2015, où des formations de correspondants sont d'ores et déjà programmées dans les départements et régions suivants : Aude, Haute-Loire, Meuse, Jura sur le front de colonisation ainsi qu'en Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur pour assurer le renouvellement des correspondants. Pour toutes informations sur ces formations, contacter l'animateur du Réseau de votre région.

Eric Marboutin

Enquête de satisfaction des bulletins Loup et Lynx du réseau

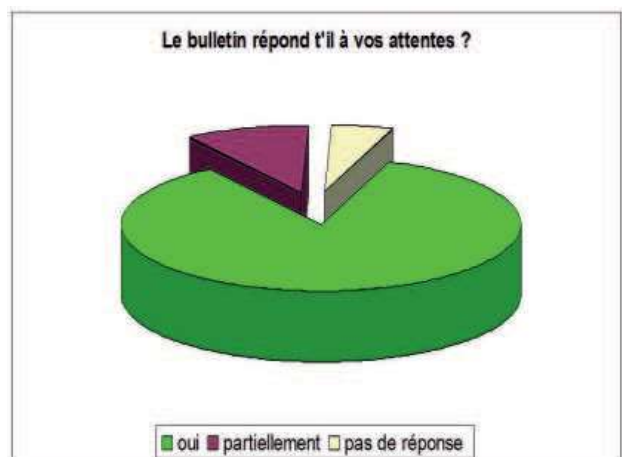


La vie du Réseau doit non seulement s'adapter aux enjeux et aux objectifs fixés d'état de la situation géographique et démographique de la population de loup, mais aussi dans sa forme, assurer un retour d'information. Ce dernier doit être adapté aux attentes des lecteurs, et particulièrement aux correspondants qui constitue le principal public cible en tant que source première de la récolte de données de terrain.

Aussi nous avons entrepris une évaluation des Bulletins Loup et Lynx au travers de questionnaires que vous avez remplis lors des dernières réunions de restitutions (n=165). Ce premier retour (issu de l'enquête en Rhône Alpes et PACA) traduit déjà votre satisfaction générale qui apporte

une solide confirmation dans la voie que nous avons choisie, d'une information analysée et validée.

Mais nous allons nous attacher à regarder aussi les réponses de ceux qui ne sont que partiellement satisfaits pour en analyser les raisons principales et combler au mieux les attentes. Dans sa forme et sa maquette, le Bulletin convient à 87% d'entre vous. Pour autant, il n'est sans doute pas inutile de travailler les formats et la lisibilité pour en faciliter la lecture et la diffusion (électronique par exemple).



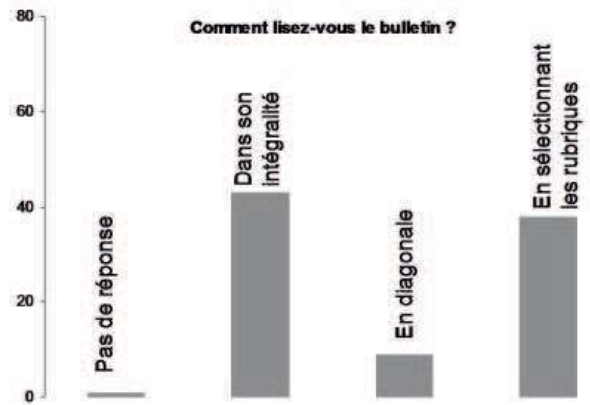
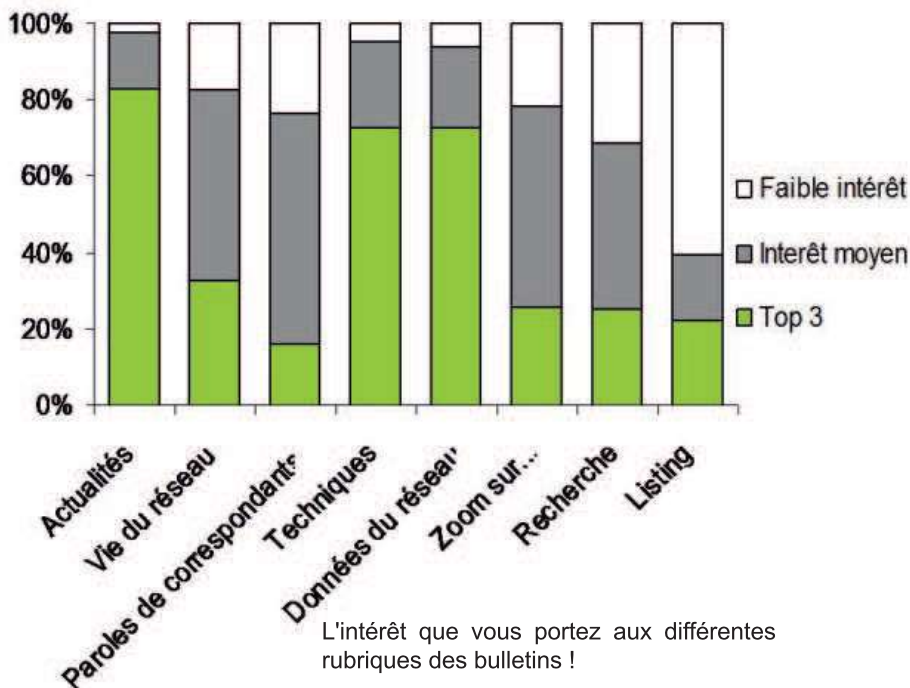
La Vie du Réseau

Deux types de lecteurs apparaissent pour une part équivalente (50/50), à savoir « les rigoristes » qui vont lire les Bulletins dans leur intégralité et « les opportunistes » qui sélectionnent les rubriques au gré des besoins. Le format doit donc conserver son attractivité de lecture non seulement dans les textes détaillés mais aussi pour le lecteur « feuilleter » qui doit pouvoir retenir une info au travers d'un message visuel ou d'une image bien légendée à la manière d'un quotidien.

Les rubriques "Actualités", "Données du Réseau" et "Technique" sont sans conteste dans le top 3 de votre classement. Le "Zoom sur...", "La vie du Réseau" et la rubrique "Recherche" sont dans le classement moyen et le listing des indices est classé par la plupart d'entre vous dans les derniers rangs d'intérêt. Cet ordre correspond bien à l'objectif premier du Bulletin destiné au retour des données de terrain sous forme analysées et cartographiées alors que les rubriques de Recherche et de Zoom sur une région viennent alimenter la réflexion et les objectifs.

La périodicité du Bulletin était un des points majeurs que nous souhaitions aborder, car les retours oraux (non exhaustifs) faisaient souvent état d'un souhait de plus de réactivité. Or la publication biannuelle pour le Bulletin loup et annuelle pour le lynx sont déjà une charge de travail importante pour l'équipe d'animation, qui pour autant ne doit pas se substituer au travail de fond du traitement des données.

Ce sondage montre que près de 80% d'entre vous sont



satisfaits de la périodicité, mais 60 d'entre les personnes sondées (37%) mentionnent également qu'une dissociation entre l'actualité via une plateforme web mise à jour plus régulièrement et un Bulletin annuel serait de nature à améliorer la réactivité.

Ces premiers résultats sont en attente du retour des questionnaires distribués dernièrement lors des réunions de restitution du Réseau dans le nord est de la France et dans les Pyrénées. Nous verrons alors l'évolution de ces premières tendances et surtout analyserons les concordances des réponses, voire les disparités régionales dont les attentes peuvent être différentes selon les espèces en présence. Comme indiqué précédemment notre objectif pour l'année 2015 est de rendre ce Bulletin encore plus attractif et plus facile à consulter, sans oublier que celui-ci doit aussi répondre aux autres acteurs du dossier et aussi informer le grand public.

Marion Guillot,
Pierre Emmanuel
Briaudet,
Yannick Léonard



Paroles de correspondants

Correspondant du Réseau loup et chasseur

Comprendre la vie d'une meute de loups est une tâche complexe. En effet, la superficie moyenne du territoire d'une meute (20.000 ha) dépasse largement le domaine de connaissance pratique d'un homme qu'il soit forestier sur son triage, berger sur son alpage, chasseur sur son territoire ou naturaliste sur le secteur qu'il pratique assidument.

C'est toute la gageure de l'engagement en tant que correspondant loup : apporter sa bribe d'observations personnelles forcément limitées pour contribuer à une connaissance collective qui permette à la société de concilier au mieux l'homme et l'animal.



Bushnell M g.bedarida 808.7mbf 11°C

07-05-2014 18:44:58

Deux loups photographiés sur le territoire de chasse - photo : G. Bédarida ©

Dans cette entreprise, le chasseur correspondant loup, s'appuie sur la connaissance fine de son territoire et de la faune. Habitué à rechercher les ongulés sauvages, ses pas vont nécessairement croiser les traces du loup qui recherche les mêmes proies. On commence par relever quelques indices, des crottes, une peau retournée sur un squelette, relief d'un repas ancien. On relève également certains jours une extrême nervosité des chamois et mouflons qui cherchent refuge dans des parois inhospitalières. On peste contre le loup et en même temps on désespère de l'apercevoir un jour.

Le loup ne se laisse pas voir facilement. La première fois, c'est lui qui est venu me voir jusqu'à 20 mètres. Par la suite, les circonstances sont de plus en plus nombreuses mais ont toujours été fortuites et parfois cocasses. Une fois observant un cerf avec mes enfants, l'un d'entre eux me dit

: « oh, un chien,... un troupeau de chiens », c'était une louve et 4 louveteaux qui jouaient ensemble à 70 mètres. Une autre fois, alors que nous marchions en suivant une courbe de niveau, un loup nous double sur une draille parallèle à notre route comme si de rien n'était.

Les années passant, on apprend à relever les passages préférés du loup et ses habitudes. Les zones de repos, les sentiers où son pied marque bien. Il emprunte très volontiers les chemins empruntés par l'homme mais il crée aussi ses propres coulées spécifiques plus directes. Celles-ci ne ressemblent pas à des coulées d'ongulés. Elles ne sont pas foulées de la même façon, et la terre ou l'herbe est tassée d'une manière beaucoup plus délicate, un peu comme une coulée de (très gros) lapin.

La pose de pièges photos sur de telles coulées permet de mesurer la fréquence et surtout le nombre de loups qui fréquentent le territoire. A cet égard, un positionnement dans l'axe de la coulée est nettement plus efficace qu'un placement perpendiculaire qui ne permet souvent de ne prendre en photo qu'un seul animal. La pose des pièges sur les coulées d'ongulés fait apparaître plutôt des individus isolés en chasse. Reste malheureusement à assumer le risque de se voir subtiliser ces appareils par

un promeneur indéclicat.

Même si la prédation du loup est constante, la relation prédateur-proie est complexe et le témoignage d'un correspondant loup ne peut être que partiel. Ces dernières années, il m'est arrivé de voir ou d'entendre chasser le loup. Une fois c'était le bêlement déchirant d'un chamois attrapé par un loup. Une autre fois, c'étaient 2 loups aplatis à l'affût devant 2 chevreuils au gagnage tandis qu'un autre loup faisait l'approche par derrière, l'attaque a échoué.

Cette démarche de chasseur correspondant loup me paraît en tous cas essentielle. Elle permet d'acquérir une vision locale objective et elle apporte au Réseau loup un recueil d'observations significatives et répétées à l'échelle de la centaine ou du millier d'hectares.

Gérard Bédarida /
correspondant du Réseau 05

Technique

Le piège-photo : Une alternative au suivi du loup dans les zones sans neige ? Bilan d'une campagne menée à Canjuers (83)



Paysage typique de Canjuers, l'adret du Malay (Mons - 83) - photo R. Janin ©

Les méthodes utilisées pour le suivi démographique de l'espèce à grande échelle ont été développées sur la base de ses caractéristiques biologiques en exploitant notamment la détectabilité des indices de présence pour rendre compte (1) du statut du territoire occupé (Zone de présence permanente ou pas) et (2) mesurer la taille de groupe à savoir le nombre minimum de loups présents sur un territoire. Ce dernier paramètre, sommé sur l'ensemble des territoires, était alors validé comme indicateur de tendance démographique de la population. Ces outils ont surtout été mis en place initialement sur les territoires concernés par la présence du loup dans les Alpes internes. C'est tout naturellement que la méthode de pistage dans la neige a été retenue et appliquée aux premiers territoires recolonisés, là où les conditions climatiques d'enneigement étaient favorables. A la fin de l'été 2014, 39 ZPP étaient détectées dont 29 constituées en meutes (cf. article de ce numéro). Or, l'espèce est maintenant présente sur des territoires dont les conditions climatiques diffèrent de celles des Alpes internes, avec notamment des précipitations neigeuses nettement moins importantes et/ou fréquentes. L'utilisation du suivi par pistage dans la neige a donc trouvé ses limites sur des territoires plutôt méditerranéens, en plaine ou à basse altitude.

Adapter les méthodes aux enjeux : l'utilisation du piège photo comme outil complémentaire pour améliorer la détection des animaux

Le nombre de ces territoires étant amené à augmenter de part la colonisation observée ailleurs qu'en montagne, la recherche d'alternatives au pistage dans la neige a donc émergé depuis 2 ans maintenant. Tester de nouveaux dispositifs de suivi (complémentaires ou alternatifs) fait

partie des objectifs affichés dans le nouveau plan Loup 2013-2017.

Les rapides progrès des pièges photos ont conduit naturellement le Réseau loup à se tourner vers ce type de matériels pour le suivi de l'espèce comme outil complémentaire au suivi hivernal classique. Cependant, si la réponse en termes de statut d'un territoire (présence de l'espèce) peut être rapidement apportée par un piège photo (à l'extrême, une seule photo suffit), il en va tout autrement en ce qui concerne la mesure de la taille du groupe présent sur ce territoire.

Le piège-photo s'est avéré très pertinent pour estimer les densités de lynx, par identification individuelle par le pelage, permettant ainsi l'application des techniques de « Capture-Marquage-Recapture ». Sur le loup en revanche, cette méthode d'identification individuelle s'avère (sauf rare cas particuliers d'animaux porteurs de signes extérieurs ; blessures, pelage à problème) quasi impossible vu le degré de similarité phénotypique des animaux.

Un site d'étude approprié : Les Zones de présence permanente de Canjuers et Sainte-Croix-Canjuers

Détectée pour la première fois en 1993 sur la commune de Trigance dans le Haut-Var, la présence de l'espèce a ensuite évolué au nord du département, sur la ZPP de Canjuers, où seul un animal a occupé le territoire pendant plus de 7 années (sur la base des typages génétiques). Ce n'est qu'à partir de 2007 que 2 femelles sont génotypées dans la ZPP historique de Canjuers et la reproduction de cette meute a été relevée pour la première fois durant l'été 2009.

Dès lors, le potentiel de dispersion de nouveaux animaux produits (mais aussi probablement d'autres meutes plus éloignées) a engendré une extension de l'aire de présence du loup sur le département, notamment à l'ouest de l'arrière pays (communes de Rians, Artigues, La Verdrière). Le piège-photo a d'ailleurs été l'un des outils ayant permis de caractériser en premier la présence de l'espèce dans ce biotope plutôt fermé. Cette présence récurrente a été de nouveau confirmée par des photos de 2 individus à l'été 2014 sur la ZPP « Ouest Var ».

Enfin, l'année dernière, la nouvelle ZPP de Sainte Croix Canjuers, à l'ouest du camp militaire, a été mise en évidence grâce à la conjonction d'une observation visuelle de louveteaux et aux opérations de hurlement provoqué.

Le camp militaire de Canjuers est utilisé largement par deux des meutes de loups du département. Créé en 1970, ses 35 000 ha de terrain où l'exercice de tir d'obus est

intensif, sont d'accès strictement limité aux exercices militaires, avec quelques autorisations spéciales pour la surveillance des territoires, le pastoralisme ou pour la chasse. Cette situation particulière restreint considérablement l'accès sur le terrain et donc le potentiel de pression d'observation pour suivre les loups présents dans cette enceinte, ainsi que les conditions d'enneigement très irrégulières et limitées. C'est donc naturellement que le piège photo s'y est imposé comme l'un des principaux outils de suivi.

Les observations visuelles : un indice largement prépondérant dans ce type de biotope

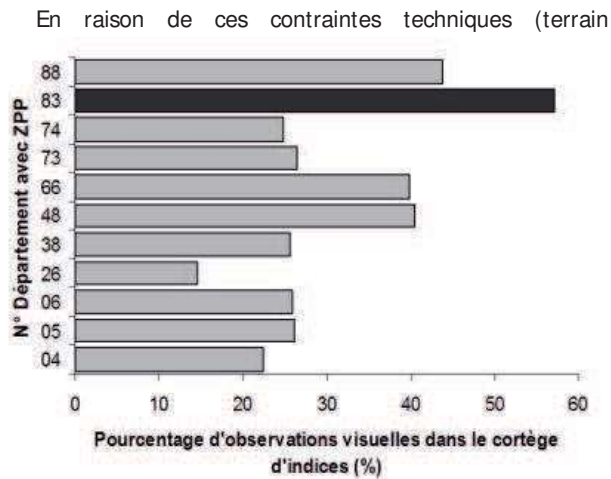


Figure 1 : Pourcentage des indices de présence issus d'observations visuelles (directes ou pièges photo) dans différents départements abritant des ZPP. (Données 2000-2012 avant mise en place de l'expérience).

militaire) et climatiques (rareté et faible durée du couvert neigeux) le suivi du loup dans le Var est documenté, à une très large majorité, par des observations visuelles, notamment grâce à l'utilisation de pièges photos par les correspondants ayant accès au site (près de 60 % des indices de présence sont de ce type - fig. 1).

En 2013, 10 pièges photographiques ont été utilisés par les correspondants du 25 mars au 14 décembre, répartis en 38 sessions de pose menées par l'ONCFS, et le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulon. Il faut noter que la période de « piégeage » recouvre une bonne partie de l'été, saison moins favorable à la détection des groupes entiers. Les modèles utilisés étaient les Cudeback Ambush 1170™ et les Reconix Hyperfire HC 600™. Le Reconix est un appareil à détection infra rouge invisible avec un mode multi-photos ultra rapide (2 photos / seconde) produisant des clichés couleur le jour et monochrome la nuit. Le Cudeback Ambush 1170 est un

appareil à détection infra rouge avec photo et vidéo couleur de jour et couleur flash la nuit (1 photo / 5 secondes).

La pose des appareils

Si les analyses statistiques classiques requièrent des plans d'échantillonnage contrôlés quant à la mesure de la pression d'observation (temporellement et spatialement), les pièges-photo n'ont pour autant évidemment pas été placés au hasard afin de maximiser les chances de détection. La stratégie oblige donc a minima, pour une espèce comme le loup vivant à faible densité (6 à 8 loups sur 30 000 ha) et qui bouge beaucoup, à stratifier la pose des pièges en regard des autres éléments disponibles du terrain. Il a donc été tenu compte de la connaissance préalable des indices de présence, des passages avérés ou supposés des animaux, acquise auparavant sur le terrain par les correspondants au fil des ans. Les zones à fréquentation humaine élevée (notamment hors du Camp militaire) ont été évitées afin de prévenir les risques de vol ou dégradation. L'appareil est le plus souvent posé dans l'axe du passage ou légèrement décalé avec un angle de prise de vue maximum de façon à pouvoir photographier, le cas échéant, le groupe « à la queue leu-leu ». La pose à proximité de points d'eau ou de sites de rendez-vous détectés par hurlements provoqués a aussi été utilisée. Chacune des observations et/ou clichés a fait l'objet d'une fiche Indice du Réseau.

Sur le total de photos réalisées, le dispositif relève :

- 47 % de clichés non exploitables (fonctionnement différents des appareils, activités propres au camp conditions météo défavorables, problèmes d'appareils ; cartes pleines, piles HS)
- 53 % des clichés avec espèces identifiables (mammifères sauvages ou domestiques, oiseaux)
- 1,3 % des photos avec loup(s) soit 621 clichés qui correspondent à 404 photos de loup adultes en 141 passages du 3 avril au 19 décembre, et 217 photos de louveteaux en 42 passages entre le 23 août et le 21 octobre.

On peut donc considérer que bien sûr il y a « du déchet

Tableau 1 : Résultats des 38 sessions de piégeage-photos (pose sur un point donné pendant une période donnée) sur le site de Canjuers (83) réalisées du 25 mars au 14 décembre 2013.

	Nombre
N sessions piège photo camp militaire	27
N sessions piège photo hors camp militaire	11
N jours de pose	2 281
N photos	46 776
N photos faune sauvage	24 795
N photos animaux domestiques	2 431
N photos oiseaux	548
N photos loup	621
N photos louveteaux	217

Technique

» (98,7% des photos) par rapport à l'espèce d'intérêt principal (1,3%), mais tout de même, 621 photos de loup(s) ont pu être réalisées !

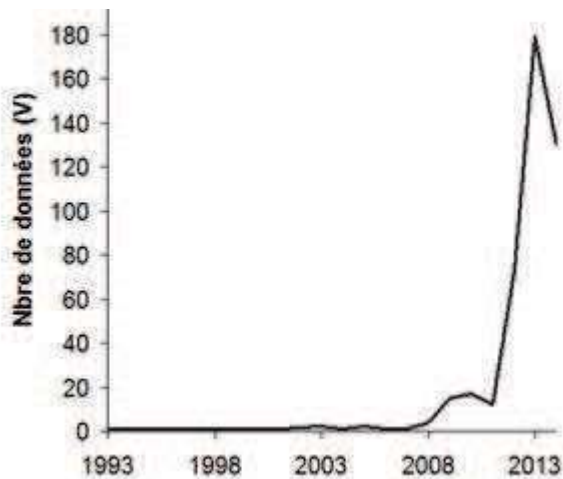
Le piège photo est-il un bon outil pour le suivi des loups ?

Indiscutablement ces appareils ont assuré un retour d'informations conséquent sur ce site, avec l'augmentation significative des données observations visuelles vraies ou via les pièges depuis 2009 (fig. 2). Pour l'année 2014 la différence entre observations visuelles par corps et celles issues des pièges photos a pu être calculée. En effet, cette variable a été intégrée à la fiche d'observation visuelle ainsi que dans la base de données : ainsi depuis le 1er janvier 2014, 95 % des données d'observations visuelles sont issues des pièges photo sur ce site.

En revanche, la plus value des pièges photos dans des secteurs où la présence du loup n'est pas permanente restera sans doute moindre, même si des contre-exemples existent. La connaissance du site et des habitudes des animaux reste un prérequis pour obtenir du résultat en terme de volume d'indices. Le piège photo ne peut sans doute pas s'avérer efficace à lui seul pour détecter une nouvelle ZPP en début d'installation des animaux. Cependant, l'outil va participer à la surveillance de passages potentiels dès que les premiers éléments apparaissent au travers de la veille du Réseau de correspondants (attaque sur troupeau, témoignages répétés...etc.). Le piège travaille pour nous ! Autant ne pas s'en priver !

Le piège photo renseigne-t-il sur la taille de groupe ?

Figure 2 : Evolution du nombre d'observations visuelles (observations directes et pièges photo) relevées sur le secteur de Canjuers entre 1993 et 2014. *L'utilisation plus intensive du piège photo a débuté en 2012.



La répartition de la taille de groupe détectée est présentée dans la figure 3 à partir des données de passage devant les pièges photo : 79 % des passages ne concernent qu'un individu, 95 % des passages concernent des tailles de groupe de 2 à 3 loups, et un seul passage concernent un groupe de 7 loups en novembre 2013. Les opérations de suivi par piège photo se sont arrêtées le 14 décembre. L'ensemble d'une session hivernale n'a donc pas été couverte limitant ainsi la collecte de données. Cependant, l'analyse rétrospective sur d'autres massifs montre que la deuxième partie de l'hiver tend souvent à conforter la distribution des tailles de groupes initiaux (si celle-ci repose sur une bonne pression d'observation et chutes de neiges précoces) et ne produit que rarement une taille de groupe maximale supérieure aux résultats préliminaires. En comparant les résultats de cette distribution sur la ZPP de Canjuers (pièges photos uniquement) avec celle de ZPP dans les Alpes internes abritant au moins 6 loups détectés (utilisation de pièges photos + détection dans la neige), il ressort clairement que la détection est mieux ventilée entre les différentes tailles de groupe dans les zones bénéficiant aussi d'une détectabilité supplémentaire grâce à l'enneigement (fig. 3). La seule utilisation des pièges photos comme source d'information de la taille de groupe va donc être beaucoup plus sensible à la pression d'observation, sans avoir d'alternative pour compenser.

Le piège photo seul semble donc moins efficace, dans le cas de Canjuers, pour détecter les fortes tailles de groupes. Ce n'est pas impossible (cf. aussi le cas des 9 individus pris au piège photo dans le haut Verdon en 2013, ou des 6 loups sur les ZPP de Bure et Durbon-Jocou également en 2013), mais les cas d'animaux détectés en grands groupes semblent plus rares, peut-être simplement à cause d'un nombre limité de pièges posés et des surfaces surveillées plus restreintes. Peut-être aussi est-ce lié à la pose en elle-même, ou aux réglages choisis : l'utilisation des modes « rafales » ou « vidéo » peut alors présenter une solution d'amélioration, de même que l'attention apportée au positionnement des appareils par rapport à la zone de passage (angle 3/4 avant). Ainsi, l'analyse du « cliché » se transforme en une analyse de « série de clichés » réalisées en rafale, toutefois avec ses limites d'interprétation en fonction des décalages de temps plus ou moins important



Canjuers, un loup adulte que le piège photo à flash ne dérange absolument pas ! Photo : SD ONCFS du Var L. Betbeder ©

entre les déclenchements.

En dehors de l'aspect strictement lié à la caractérisation du nombre minimum d'animaux présents, ces pièges photos ont été très utiles durant 2013 et 2014 car ils ont permis de confirmer la reproduction sur une des 2 ZPP (photos de louveteaux, très rarement observés de visu directement).

Le piège photo induit-il un dérangement des animaux ?

La vision nocturne du loup est supérieure à celle de l'homme. Assez paradoxalement, au vu des clichés réalisés, les pièges photos à flash ne provoquent pas de réaction particulière chez les loups. Par contre, les pièges photos à détection infra rouge invisible pour nous sont perçus par les animaux qui marquent régulièrement un court temps d'arrêt ou un comportement craintif. Au fil du temps, ils sembleraient que les animaux s'habituent néanmoins à leur présence.



Un loup inquiet devant un piège photo (la queue collée à l'arrière train) Photo : SD ONCFS du Var – L. Betbeder ©

ce qui n'empêche pas quelques déplacements (1 à 2 %) en pleine journée, pour la plupart liés à des dérangements (photos de loup à la course).

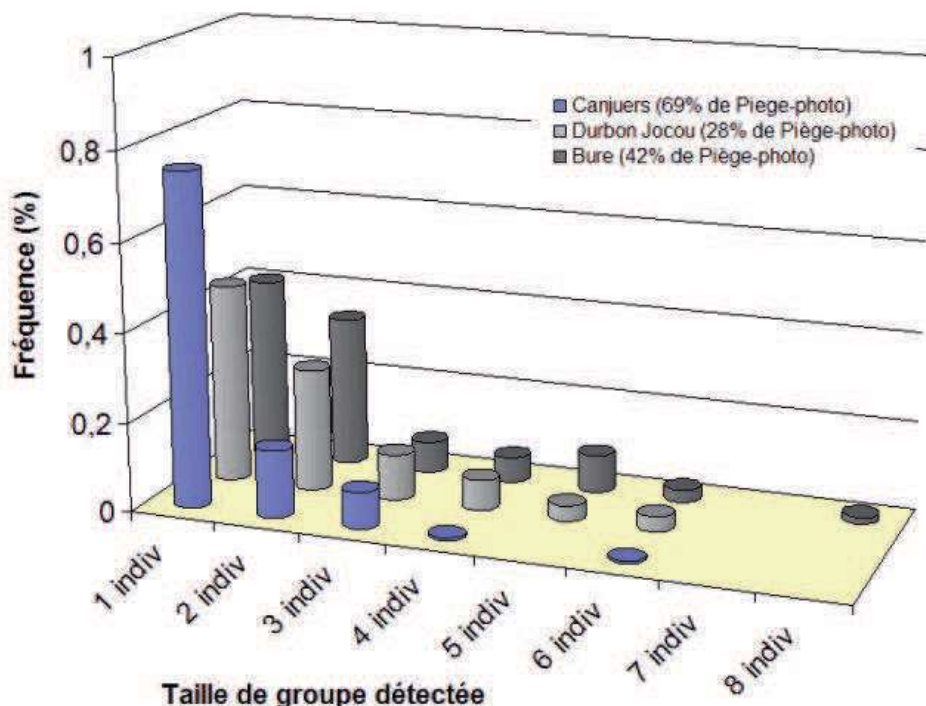
Autres renseignements apportés par le piège photo :

Par ailleurs ces appareils fournissent un complément d'information sur les rythmes d'activité des loups : les tranches horaires les plus fréquentées (fig. 4) restent très majoritairement nocturnes entre 19 h le soir et 7 h le matin,

Pour aller plus loin ?

Le dispositif mis en place par les correspondants locaux à titre d'expérience sur le site de Canjuers met en évidence d'autres aspects qu'il serait possible d'exploiter. La répartition spatiale des détections apporte ainsi une nouvelle plus value jusqu'ici peu utilisée, à savoir un

Figure 3 : Tailles de groupes enregistrées devant les pièges photo sur une année (mars 2013 à mars 2014) sur la ZPP de Canjuers et pour comparaison, la distribution de la taille de groupe dans deux massifs des Alpes internes (avec présence de neige) avec des meutes d'au moins 6 loups connus. Le pourcentage de données issues des pièges-photo est indiqué pour chaque ZPP.



Technique

potentiel indice de fréquentation.

Sous réserve d'un plan préalable de pose des pièges couvrant la ZPP, des outils existent aujourd'hui pour analyser l'évolution spatiotemporelle d'une (ou plusieurs) espèces. Ces analyses dites « occupancy modeling » permettent de dresser des cartes de fréquentation sous

réserve du contrôle strict de la pression d'observation en chaque maille préalablement définie. Un développement en ce sens sur ce territoire sera étudié avec les correspondants pour évaluer sa faisabilité. Les premiers traitements de données montrent aussi la nécessité d'un approfondissement en matière d'influence du nombre de

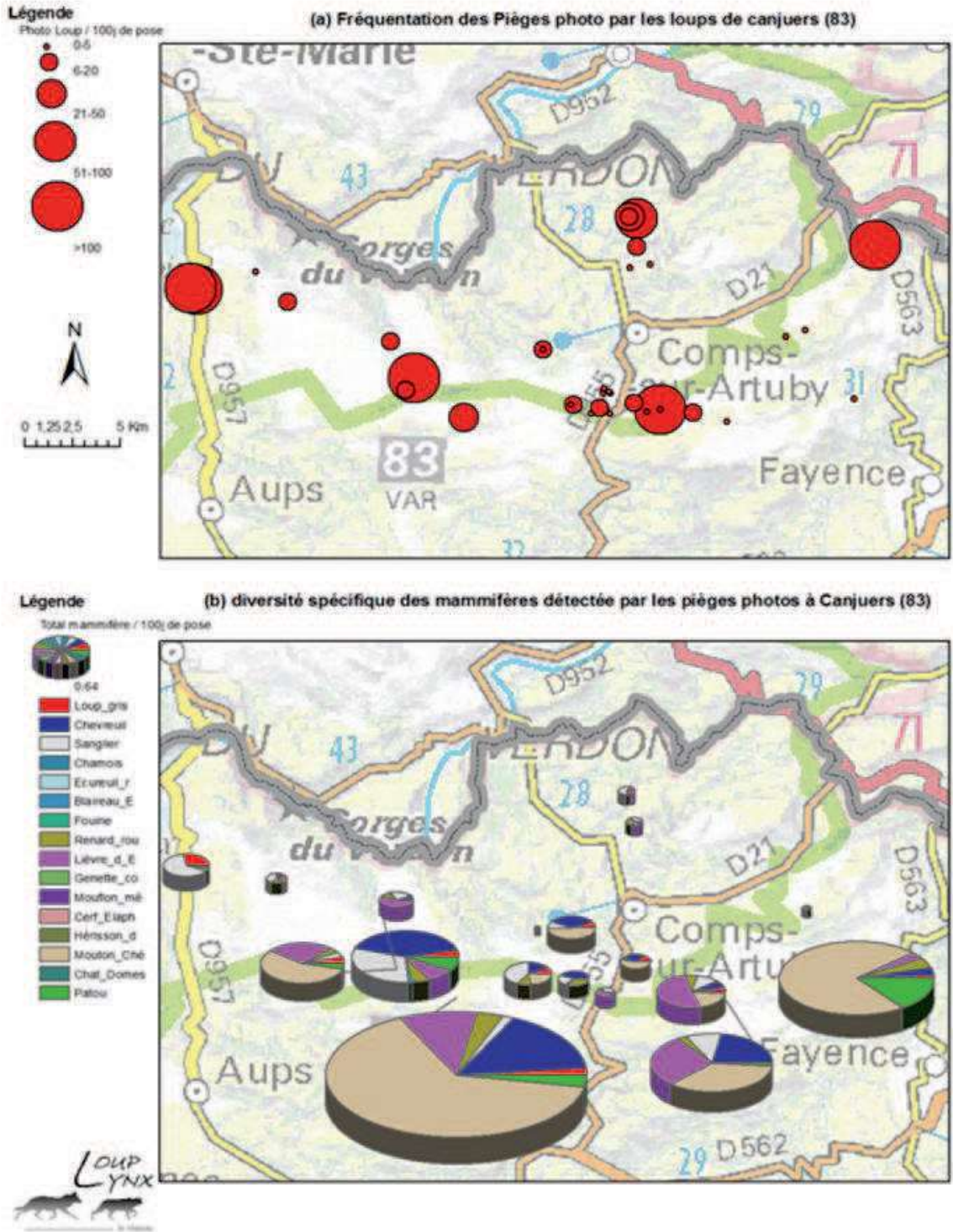
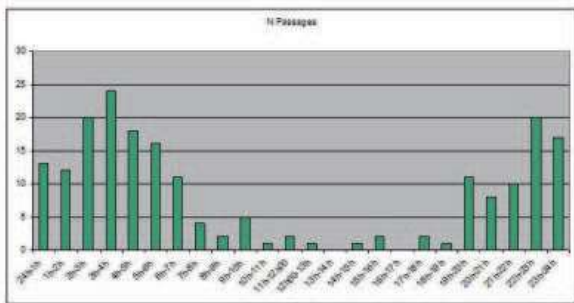


Figure 5 : Cartes diagramme biodiversité et symbole gradué loup



Canjuers, quatre loups groupés à la perpendiculaire du piège photo, un cliché rare !

Figure 4 : Fréquences de passages des loups par tranches horaires devant les pièges photo à Canjuers traduisant les déplacements essentiellement nocturnes des animaux



pièges posés qui, s'ils étaient plus nombreux, permettraient peut-être de mieux révéler les tailles de groupe.

Enfin, l'autre plus value de ce type de suivi réside également dans les suivis de la biodiversité animale dans l'espace et dans le temps. En effet, les pièges photos visent à documenter la présence des loups et par défaut, « capturent » également la biodiversité du site (ici basée sur plus de 24 000 photos en 10 mois). Là encore, si le plan d'échantillonnage peut être mieux spatialisé, l'outil peut servir aussi au suivi spatio-temporel de cette biodiversité animale (limitée cependant aux mammifères) au sein d'un territoire (fig. 5), un objectif différent de celui du Réseau, mais pourquoi ne pas mutualiser les moyens et les protocoles entre différentes problématiques ?

Conclusion

Le piège photo est un outil qui a permis à Canjuers d'augmenter significativement la quantité de données sur la présence de loups et qui constitue bien une alternative au pistage sur les territoires où le suivi hivernal est difficile à

appliquer.

A Canjuers, au cours de cette opération, les données sur l'effectif du groupe n'ont pu que partiellement être renseignées, un résultat néanmoins encourageant. L'outil est capable de mettre en évidence la présence des loups dans les différents secteurs, de prouver la reproduction par photographie des louveteaux et de manière anecdotique d'en reconnaître certains individuellement ou d'observer quelques comportements peu banals.

Reste à approfondir la question liée au plan d'échantillonnage à mettre en place sur un secteur : combien de pièges photos répartis ? comment ? pendant combien de temps ?

Pose en diagonale ou en perpendiculaire à la voie de déplacement ? Pas si simple ! Cela dépendra notamment du milieu associé au site de pose, à l'objectif recherché (groupe de loups ou individu isolé) et du type de piège utilisé (temps de réarmement) A Canjuers une photo inhabituelle de 4 loups a été réalisée en pose perpendiculaire, les animaux étant bien groupés. Enfin les progrès rapides des pièges photos (arrivée de modèle à prise panoramique, réduction du temps de réarmement) laissent espérer une réelle avancée pour le suivi des loups.

Remerciements

La réalisation de ce test repose sur le suivi assidu de la présence de l'espèce par des correspondants du réseau du département en particulier les correspondants du services départemental ONCFS du Var et du Muséum d'histoire naturelle de Toulon.

Laetitia Betbeder, Yannick Léonard, Christophe Duchamp

Les Données du Réseau

Bilan 2014 du suivi estival des loups

Une stratégie révisée en 2013

Depuis l'été 2013, la conduite des opérations de suivi de la reproduction a été modifiée en intégrant les nouvelles orientations définies dans le cadre du plan d'action loup 2013 – 2017. (cf. Bull. Réseau loup N° 29 p10). La qualification d'une ZPP se fait habituellement au travers de la récurrence des indices de présence sur 2 hivers consécutifs, ou au travers de la détection d'un groupe d'animaux voire d'une reproduction effective en été. C'est ce dernier critère que vise dorénavant le suivi estival par hurlement provoqué, ciblé sur les nouveaux secteurs de présence. L'organisation de ces opérations n'est donc plus systématique et se focalise sur les secteurs où le niveau de connaissance de l'organisation des groupes de loups nécessite d'être précisé pour une mise à jour plus réactive des zones au statut dit de présence permanente (ZPP). Le suivi estival concerne donc comme défini dans le Bulletin loup N°29 :

- Les zones de présence récente détectées lors du premier hiver, abritant au moins un couple potentiel (M+ F)
- Les ZPP pour lesquelles le statut d'organisation spatiale des meutes reste flou entre des territoires contigus,
- Les ZPP abritant un couple installé sans antécédent reproducteur connu afin de statuer sur une éventuelle constitution en meute,

Organisation des prospections 2014

Au mois de juin, les réunions départementales du Réseau avec les opérateurs terrains ont définis les territoires prioritaires dans ce cadre d'action :

- la ZPP du Montdenier (04) sur laquelle un couple est identifié sans antécédent reproducteur,
- la ZPP Diois-Baronnies (26) sur laquelle la présence de deux animaux ensemble est identifiée au cours de l'hiver, sans antécédent reproducteur,
- la ZPP Ouest var (13 – 83) sur laquelle une identification récente d'un couple a été réalisée en début d'été, sans antécédent reproducteur,
- Secteur Ecrins sud (05) sur lequel au moins 2 loups étaient identifiés depuis un an et demi sans antécédent reproducteur,
- Secteur de l'Aubrac (48) sur lequel, également, au moins 2 loups étaient identifiés depuis un an et demi sans antécédent reproducteur.

La méthode de prospection reste inchangée (Cf. Bull. loup du Réseau N° 26 p. 17 pour les détails). L'interprétation de ces résultats n'est donc plus exprimée

par un ratio de meutes reproductrices / meutes contactées mais vise l'objectif d'une meilleure réactivité pour détecter l'organisation territoriale des différents groupes sociaux, pour lever les incertitudes que les suivis hivernaux et analyses génétiques n'ont pas pu solutionner. Les relevés opportunistes du Réseau au travers des indices de présence restent la base du recueil des données dans l'ensemble des massifs. Ce type de suivi a également permis la détection de la reproduction (par observations visuelles ou hurlements entendus) dans les autres ZPP ne faisant pas partie du dispositif.

Résultats des prospections

L'ensemble du suivi national s'est traduit par un effort de prospection de 143 points* nuits (cf. tableau 1), le nombre de nuits par secteur variant de 1 à 4 selon les sites. Ce dispositif met en évidence la constitution en meute d'1 ZPP déjà existante (Montdenier – 04) et d'une nouvelle ZPP (Ecrins sud - 05). Il confirme la présence de 2 adultes sur les ZPP Ouest Var, ainsi que sur l'Aubrac (48) sans que soit relevée une présence de louveteaux. Pour ce dernier massif, les données du prochain hiver seront nécessaires pour déclarer la zone en ZPP (présence sur 2 hivers consécutifs).

Secteurs sans détection

Malgré la présence attestée de 2 animaux ensemble cet hiver sur la ZPP Diois - Baronnies, les 2 opérations réalisées grâce à plusieurs équipes réparties dans un rayon élargi de la ZPP, n'ont pas permis d'établir de contact avec les loups. Un suivi hivernal recentré sur la zone d'intérêt est nécessaire sur ce site.

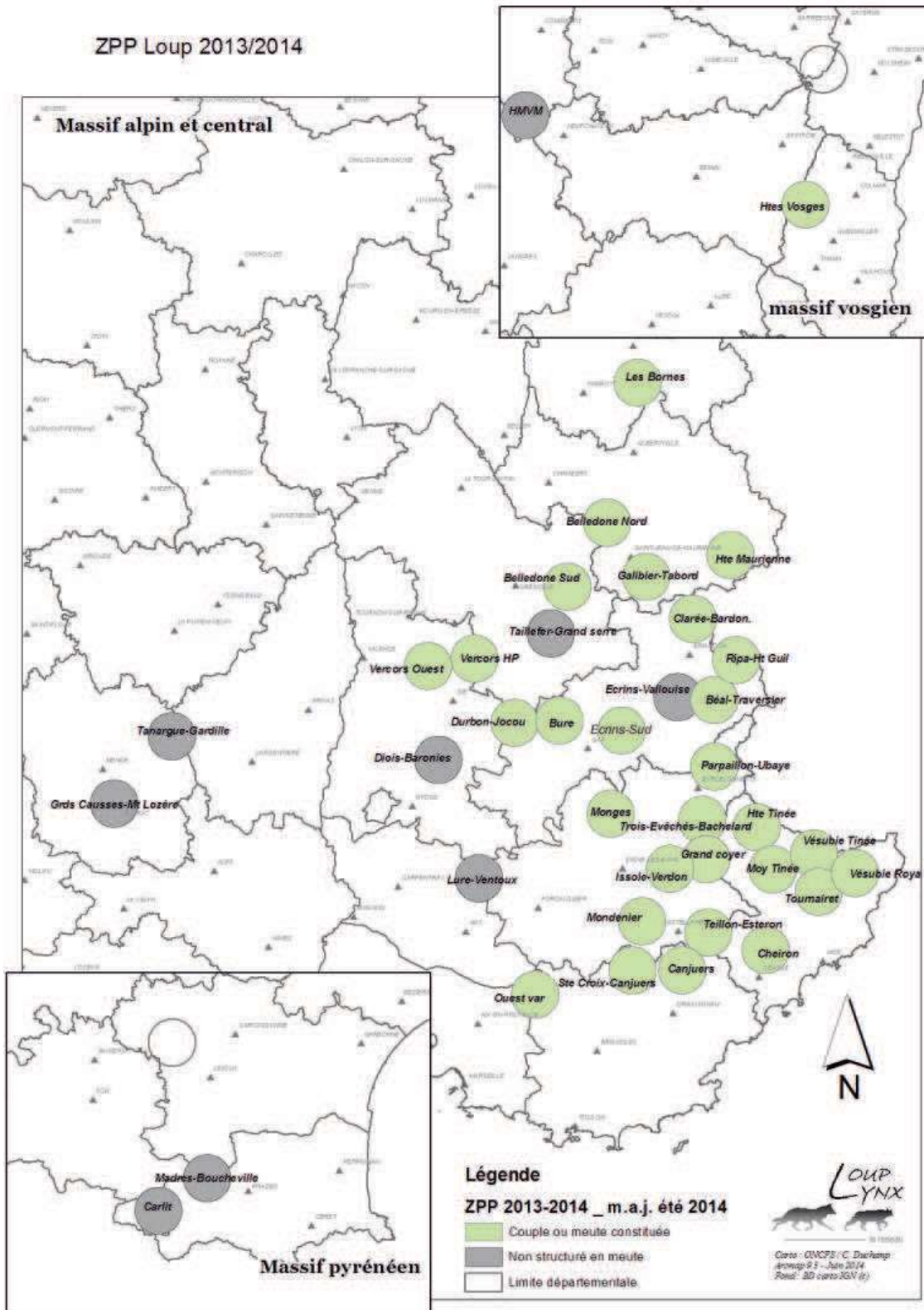
Secteurs où les loups sont détectés sans confirmation de la reproduction

Au cours de l'été, des photographies réalisées par pièges photos montrent la présence d'au moins 2 loups sur le secteur Ouest Var, de part et d'autre des départements des Bouches du Rhône et du Var. Trois opérations ont été menées rassemblant, dans une très bonne synergie, l'ensemble des correspondants du site pour les deux départements. Seule la première opération a permis de contacter 2 adultes sans reproduction identifiée.

Les opérations menées en Lozère concernaient le secteur de l'Aubrac sur lequel au moins 2 individus étaient déjà recensés lors du dernier suivi hivernal. L'investissement collaboratif des correspondants sur site a permis la mise en place de cette première expérience terrain avec la détection de 2 animaux, sans présence de louveteaux.

Les Données du Réseau

Fig 1 : Localisation des ZPP à l'issue de l'été 2014



Les Données du Réseau

Nom de la ZPP (en grisé apparaissent celles constituées en couple ou meute)	Contact	Repro confirmée	N points nuits	Remarques
Monges (04)		X		Hors protocole
Trois Evêchés Bachelard (04)				
Grand Coyer (04)				
Parpaillon Ubaye (04)				
Issole verdon (04)				
Teilhon Haut Esteron (04 – 06)				
Montdenier (04)	X	X	24	Nouvelle meute
Lure-Ventoux (04 - 84 - 26)				
Clarée – Bardonnechia (05 – It)				
Béal Traversier (05)		X		Hors protocole
Ecrins Vallouise (05)				
Ecrins sud (05)	X	X	31	Nouvelle ZPP
Bure (05)		X		Hors protocole
Durbon Jocou (05-26)		X		Hors protocole
Ripa Queyras (05 – It.)				
Hte Tinée Haut Var (06)				
Moy. Tinée (06)		X		Hors protocole
Vésubie Tinée (06)				
Vésubie Roya (06)				
Cheiron-Esteron (06)		X		Hors protocole
Tournaiet (06)				
Diois-Baronnies (26)			18	Pas de contact
Vercors Ouest (26)				
Vercors Ht Plat (26-38)				
Tailleur-Grand Serre (38)				
Belledonne sud (38)				
Belledonne nord (38-73)		X		Hors protocole
Galibier – Thabor (73)		X		Hors protocole
Hte Maurienne (73)				
Les Bornes (74)				
Canjers (83)				
Sainte Croix Canjers (83)		X		Hors protocole
Ouest Var (13 - 83)	X		36	2 adultes
Carlit (66)				
Madres – Boucheville (66)				
Hautes-Vosges (88)				
Gd Causses-Mont Lozère (48)				
Tanargue-Gardille (07-48)				
HMVM (52 – 88 – 55)				
TOTAL	39			
Autres secteurs non ZPP				
Aubrac. (48)	X		34	2 adultes

Tableau 1: Résultats du suivi estival des loups réalisé en 2014

Les Données du Réseau

Secteurs où la reproduction est attestée

Les opérations menées sur les secteurs du Montdenier (04) et d'Ecrins sud (05) ont permis d'attester de la reproduction des meutes :

- Sur le Montdenier ; 6 opérations avaient déjà été menées sur ce territoire en 2013, sans succès. Pour 2014, c'est lors de la deuxième sortie que les louveteaux sont identifiés confirmant l'organisation en meute de cette ZPP. La situation du site de rendez-vous, un peu excentrée du territoire préalablement connu de cette meute nécessitera cependant un croisement des informations actuelles avec les données génétiques à venir pour bien différencier ces animaux de ceux des meutes voisines (ZPP d'Issole Verdon notamment).

- Sur le secteur des Ecrins sud (Ancelle, La Batie Neuve, Réallon - 05) cette première opération a rassemblé l'ensemble des correspondants et des acteurs locaux de cette zone. La 1ère nuit a permis de contacter les adultes, la 2ème, réalisée dans des conditions météo difficiles (fort vent) n'a apporté aucun résultat, et enfin la 3ème a permis de confirmer la présence de louveteaux et constitue de fait (sans attendre la présence sur le 2ème hiver consécutif) la preuve de la sédentarisation des animaux, et donc le statut de nouvelle ZPP. La constitution d'un groupe de suivi local est dore et déjà opérationnelle pour assurer les prochaines prospections hivernales et acquérir ainsi d'autres données sur ce groupe de loups.

Enfin, en dehors des secteurs ciblés par le protocole de

hurlement provoqué, la reproduction est également identifiée sur un certains nombres de territoires déjà connus au travers du suivi classique opéré en routine par les correspondants du Réseau.

Conclusion :

L'application des nouvelles modalités techniques de suivi estival s'est donc avérée à nouveau efficace cette année pour la détection de nouveaux secteurs de présence. Ainsi, sans attendre la récurrence hivernale des indices de présence, sont mis en évidence : la constitution en meute d'1 ZPP déjà existante (dite Montdenier - 04), et d'une nouvelle ZPP dénommée « Ecrins sud » (05). La mise à jour porte donc le nombre de ZPP à 39 parmi lesquelles 29 sont constituées en meutes.

Si les nouvelles orientations (prospections non systématiques des ZPP) allègent globalement l'effort de terrain, il n'en demeure pas moins que la prospection des zones d'incertitude demeure, par définition, souvent ardue. Les efforts de prospection requis sont possibles grâce à l'investissement des correspondants du Réseau : qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

*Y. Léonard, P-E. Briaudet, G. Goujon, A. Laurent,
A. Bataille & C. Duchamp.*



Trois louveteaux fin septembre, la couleur générale du pelage est foncée, ce dernier s'éclaircira en fin d'automne.
Photo : SD ONCFS du Var - L. Betbeder ©

Zoom sur

L'occupation territoriale des meutes de l'ouest des Hautes-Alpes



Situées aux confins des départements des Hautes Alpes, de la Drôme et de l'Isère, deux meutes de loups se partagent aujourd'hui le territoire, d'Est en Ouest entre le Gapençais (05) et le

Jocou (26), et du nord au sud entre Le Dévoluy (05) et le massif de Céuse-Aujourd (05). Si la situation semble bien stabilisée aujourd'hui, une rétrospective temporelle grâce à la combinaison des différents outils de suivi, permet d'appréhender la dynamique d'installation et d'occupation territoriale de ces groupes de loups.

2000-2005 : La phase de colonisation (carte n°1)

La meute la plus proche est installée depuis 1999 sur les Hauts Plateaux du Vercors. Après une observation ponctuelle cette même année à Aspres sur Buech, les premières données sont relevées en 2000 au cœur du Dévoluy. A l'issue de l'hiver 2004-2005, la présence récurrente d'un à deux loups depuis deux hivers consécutifs fait entrer le massif du « Dévoluy-Fareau-Durbon » comme la seizième Zone de Présence Permanente française. Le nombre d'indices de présence collectés pendant ces quatre ans est resté faible, sans dépasser la vingtaine et majoritairement collectés sur les Hautes-Alpes. Cependant, les dommages aux troupeaux domestiques étaient récurrents dans ce massif où l'élevage ovin résident est une composante agricole importante.



Extrait de vidéo ; 3 loups d'un groupe de 6 pris au piège photo sur le massif de Bure - Photo : J.M. Bertrand ©

Les analyses génétiques révèleront en 2005 la présence d'un mâle (M9-11) déjà connu dans les bases de données : celui-ci était en effet détecté (via la traçabilité génétique des animaux au travers de leurs excréments, poils ou urines récoltés par le réseau) en Savoie (Maurienne) avant d'être retrouvé dans le Valgaudemar tout proche puis à nouveau identifié dans le Dévoluy avant d'en partir à nouveau ! Dans le même temps, la présence d'un autre mâle (M5-17) était tracée dans le massif du Jocou (cf bulletin N°18). Celui-ci va disperser vers l'est dans le Béal Traversier en 2004. Cette présence temporaire d'animaux isolés durant 2 ans va se solder par le déclassement en 2007 de ces deux ZPP du Jocou et du Dévoluy-Fareau-Durbon après deux hivers d'absence de détection d'indice. Cette étape va marquer un tournant dans la dynamique d'occupation de l'espace des loups sur ce territoire.

2006-2008 : Un territoire laissé vacant et progressivement reconquis (carte n°2)

Les animaux présents jusqu'ici étaient principalement détectés au cœur du massif du Dévoluy. Le départ des deux mâles identifiés précédemment va laisser le territoire vacant. De nouveaux individus colonisateurs vont s'établir de part et d'autre du Haut Buëch à cheval sur les départements des Hautes Alpes et de la Drôme. Ce massif interne des Alpes fortement boisé abrite de fortes densités de cerfs élaphe mais aussi chamois, chevreuils et sangliers. Culminant à plus de 2000 m, il est soumis à un climat montagnard. Les premières données faisant état de la présence de deux loups ensemble sont détectées entre l'été 2006 et l'automne 2007. C'est à la fin de l'année 2007 qu'une femelle (F20-3) est identifiée grâce à la génétique, et la reproduction est effective à partir de l'été 2008. On ne retrouvera plus trace de cette femelle après l'hiver 2008-2009.

2009-2011 : De la colonisation à la formation des meutes (carte n°3)

A partir de 2008 et jusqu'au début de l'année 2010, les indices de présence portent sur deux à trois individus. Il faut attendre la fin de l'hiver 2010 pour relever la trace de quatre individus. Le mâle M27-22 avec une autre femelle (F35-9) (tous deux non connus jusqu'alors des bases de données ADN) sont détectés pour la première fois en Mars 2010, et vont probablement former le nouveau couple sur le massif du Durbon qui deviendra par la suite la meute du « Durbon-Jocou ». L'étendue de leur territoire transdépartemental sera documentée à plusieurs reprises (et encore aujourd'hui) par les profils ADN retrouvés entre St Julien en Bochaine (05), Aspres sur Buëch (05) La Faurie

Zoom sur



Le sommet de Durbon - Photo : Y. Leonard ©

(05), Boulc (26), Glandage (26) ou encore Les Prés (26). La reproduction est confirmée annuellement sur cette ZPP dès l'été 2008 soit par hurlements provoqués soit par observations visuelles des louveteaux. A partir de 2010 la collecte d'indices va augmenter jusqu'en 2013 (entre 40 et 50 indices/an) pour identifier une taille de groupe variant de 4 à 7 loups pour cette meute selon les années.

L'année 2009 est marquée par la détection d'un mâle (M25-3) déjà connu dans le Vercors Ouest début 2008 qui va venir s'installer sur le massif de Céuse-Aujourd'hui. Une trace de deux individus est relevée durant l'hiver 2008-2009 et la présence d'un couple rapidement avérée sur ce massif associant le mâle M25-3 avec la femelle F24-13 déjà détectée depuis un an (cf carte n°2). Tous deux vont s'installer sur un territoire qui s'étend a minima d'est en ouest de Sigoyer à Savournon et du nord au sud entre Montmaur et Barillonnette. On comptera durant l'hiver 2010-2011 de à 6 à 7 individus composant cette nouvelle meute, reproductrice sans doute depuis l'été 2009 (louveteau braconné en 2009 puis un autre jeune de l'année victime d'une collision en 2010).

En revanche, le suivi biomoléculaire réalisé en continu sur les excréments, poils ou urines montre que la jeune louve de 11 mois percutée à Montmaur (05) sur la route nationale D994 (Gap – Veynes) en Mars 2011 (F30-8) n'appartenait pas à cette meute mais que celle-ci était en phase de dispersion depuis la moyenne Tinée (Mercantour) (cf carte n°4).

L'hypothèse de la fréquentation des deux secteurs Durbon – Jocou et Céuse–Aujourd'hui par les mêmes animaux demeurerait en suspend. En effet, la distance entre les deux territoires n'était pas infranchissable pour les loups. La taille de groupe sur chaque secteur était identique en 2009 (quatre individus). L'organisation d'opérations simultanées de suivi réalisées durant l'hiver 2009-2010 par les correspondants du Réseau sur ces sites mettait en évidence la présence de loups sur chacune des deux zones. Les

données génétiques viendront appuyer le diagnostic de deux groupes distincts au travers de la répartition des profils ADN différents entre les animaux composant ces deux meutes, à l'exception d'un mouvement extraterritorial d'une des femelles (F35-9) de la meute du Durbon Jocou venue explorer le site d'Aujourd'hui, précisément au moment où la déstructuration de la meute de Céuse-Aujourd'hui est observée.

La présence d'un animal seul était également repérée à sept reprises dans le cœur du massif du Dévoluy au cours de l'année 2010. Une seule analyse génétique permettra de démontrer le passage temporaire d'un mâle (S5-12), détecté depuis longtemps et probablement déchu de son statut de dominant de la meute du Vercors Ouest à partir de la fin de l'année 2009. Puis, passant par le Dévoluy en 2010 il sera retrouvé en Maurienne (Savoie), dans les Bornes (Haute Savoie), puis à nouveau dans le nord du Vercors en marge des meutes existantes (cf bulletin N°25). Aucune autre donnée ne viendra démontrer si les autres indices de présence relevés au cœur du Dévoluy étaient le fait de ce loup de passage ou si ceux-ci étaient à relier aux animaux présents sur la ZPP de Céuse-Aujourd'hui, comme le suggéraient les observations visuelles de passage d'animaux entre les deux massifs.

2011-Aujourd'hui : une rupture qui va remodeler l'organisation des meutes (carte n°4)

La fin de l'hiver 2010-2011 marque un tournant dans la composition (et en conséquence dans la structuration) des meutes jusqu'ici territorialisées.

En effet, l'analyse des tailles hivernales de groupes montre une rupture très nette dans l'organisation de la meute de Céuse-Aujourd'hui qui, de 6 à 7 individus, éclate pour ne laisser que deux individus isolés sur cette partie du massif. Un des mâles (M37-4) détecté sur la ZPP est identifié comme disperseur vers l'Oisans en Isère. Bien qu'étant associée à de fortes rumeurs de braconnage, la raison de cette rupture reste incertaine.

Le fait est que cet événement correspond également à la formation d'un groupe localisé au cœur même du Dévoluy et qui deviendra la ZPP « Bure ». Le territoire a minima de cette meute est révélé par le suivi génétique, au travers de quelques individus plusieurs fois identifiés dans le périmètre des communes situées entre Gap, Montmaur, La Cluse et St Disdier en Dévoluy. La reproduction est confirmée dès l'été 2011 par les opérations de hurlements provoqués organisées par le Réseau. La femelle dominante (F31-4) est braconnée en septembre 2011 après s'être reproduite, comme le montrera l'autopsie pratiquée sur le cadavre. Dans la même période, un mâle est tué dans le cadre d'un tir réglementaire. Ces deux prélèvements ont pour effet de disloquer temporairement la cohésion sociale du groupe

Zoom sur

(EMR local=2 pour l'hiver 2011-2012). Pour autant, la meute se reconstitue en moins d'une année, tel qu'identifié par les détections successives de reproduction en 2012, 2013 et 2014, ainsi que par les tailles hivernales de groupe qui varient de 5 à 8 individus au minimum sur la même période.

Dans la ZPP Durbon-Jocou, le mâle M27-22 (probablement le dominant) va disparaître des bases de données, probablement remplacé dans la période automnale 2012 par l'arrivée d'un nouveau mâle (M35-8) connu quelques mois auparavant par son profil ADN dans la Haute Bléone (Alpes de Haute-Provence). Ce changement probable de dominance dans la meute n'a pas eu semble-t-il d'impact sur son fonctionnement démographique, puisque les effectifs minimaux identifiés par pistage hivernal demeurent stables entre de 2012 à 2014 (5 et 7 individus).

A noter également que la présence de deux loups légèrement en marge de cette ZPP (sud du col de Cabre) est documentée depuis un an environ et associée à des épisodes d'attaques sur troupeaux. Ce secteur a, par le passé, déjà été fréquenté occasionnellement par les individus de la meute du Durbon-Jocou (profils ADN communs). Les dernières données génétiques issues du suivi hivernal 2013-2014 démontrent une nouvelle fois cette connexion territoriale, dans la mesure où elles révèlent la présence simultanée de deux mâles (M37-16 et M35-8) déjà connus l'hiver précédent sur la meute du Durbon-Jocou (Cf. rubrique « actualités »).

Perspectives de suivi et zones d'ombres actuelles

Les prospections des ZPP Durbon-Jocou et Bure sont opérationnelles et permettent au travers du maillage des

correspondants Drômois et Haut-alpins de maintenir la pression d'observation pour le relevé d'indices de présence.

La meute de Durbon-Jocou conserve a priori toujours son territoire trans-départemental (05-26). Selon les derniers suivis, la fréquentation des loups sur le versant haut alpin semble plus restreinte au profit d'une présence plus régulière coté drômois. Les futures données du suivi hivernal 2014-2015 assorties des dernières analyses génétiques éclaireront sans doute la situation.

La présence d'au moins deux animaux sur le massif de Céuse-Aujour reste assez mal documentée. La récolte d'échantillons sur cette zone marginale constitue un axe de travail essentiel. Les prospections par hurlements provoqués (déjà initiées en 2014 en surveillance) seront reconduites si la présence de deux animaux ensemble est encore d'actualité d'ici là (Cf rubrique « les données du réseau » de ce numéro).

Une nouvelle fois, la combinaison des différentes sources de données du Réseau (dénombrement minimum hivernal des groupes, suivi de la reproduction, analyses génétiques), ont permis de reconstruire la dynamique territoriale de colonisation et d'installation des loups sur cette partie du massif alpin. Ce nouveau zoom met en évidence que non seulement la situation n'est jamais figée dans l'espace pour un groupe de loups donné, mais aussi que la dynamique d'une meute dépend de celle de ces voisines. La « compétition » territoriale entre familles reste un des facteurs prépondérant dans la biologie de l'espèce.

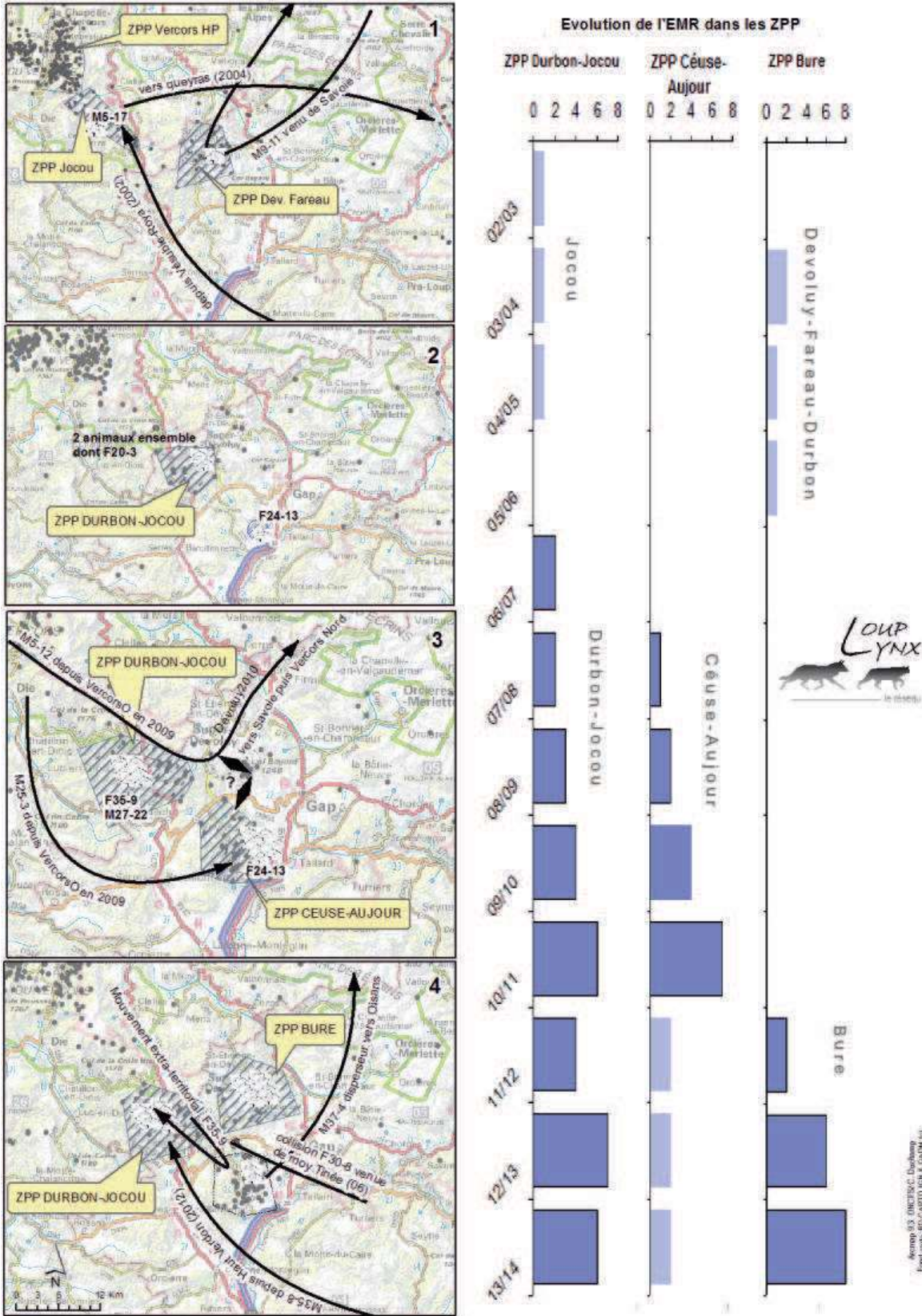
*Christophe Duchamp, Yannick Léonard
Pierre Emmanuel Briaudet*



Vue panoramique des territoires - Photo : Y. Léonard ©

Zoom sur

Figure 1 : Succession temporelle de l'organisation territoriale des Zones de Présence Permanentes (ZPP) et des mouvements d'animaux colonisateurs entre Hautes-Alpes et Drôme. Le graphique représente l'évolution de la taille de groupe hivernal (EMR) dans chacune des 3 ZPP (bleu clair : non structurée en meute)



Pour en savoir plus

Revue semestrielle de droit animalier : dossier loup



Lorsque loups et renard longent un torrent ! Photo : D. Jacquemin ©

Associés depuis toujours à la survie économique de l'Homme, devenus en quelques décennies indispensables à son équilibre affectif, placés au cœur des crises sanitaires les plus aigües et des défis écologiques les plus graves, les animaux s'arrangent toujours pour renvoyer aux questions cruciales : la vie et la mort, la douleur et le bonheur, la nature et la culture, l'être et le paraître, la servitude et la liberté... Aussi suscitent-ils des débats particulièrement vifs et passionnés auxquels le Droit ne reste pas indifférent même si le poids des traditions et le cloisonnement des catégories juridiques l'empêchent souvent d'y participer efficacement. Or, il n'existe pas, il n'existe plus, en France tout au moins, de Revue juridique qui prendrait en compte la gravité, l'originalité, la complexité des questions animalières et qui contribuerait à faire émerger ou évoluer les réponses qui leur conviennent.

La Revue Semestrielle de Droit Animalier, éditée conjointement par l'université de Limoges (Observatoires des mutations institutionnelles et juridiques) et l'université de Montpellier 1 (Institut de droit européen des droits de l'homme) consacre son dernier numéro au loup, avec pour ambition de combler ce vide ressenti par un certain nombre de chercheurs et beaucoup d'acteurs de la vie économique ou associative.

Ce volumineux document (204 pages) traite de l'espèce en 2 parties ; une tribune contradictoire et des points de vues croisés. Son intérêt réside entre autre dans la contribution d'auteurs de milieux très différents. En effet, sur ce dossier loup si naturellement on va trouver la contribution de biologistes de pastoralistes, l'apport dans la rubrique points de vue croisés de philosophe, psychanalyste et économiste constitue une ouverture originale pour cette espèce.

A découvrir sur le lien suivant :

<http://www.unilim.fr/omij/files/2014/11/RSDA-1-2014.pdf>

Listing des indices et analyses génétiques

Les listings des indices vous sont présentés et notamment les résultats de la dernière session génétique. L'occasion de vous donner l'état des lieux du processus d'analyse ADN, qui sur cette dernière année 2014, a subi un coup d'arrêt dans son fonctionnement courant pour cause de réforme structurelle des méthodologies (cf. Bulletin n°31). Le passage des analyses sous la nouvelle méthodologie est aujourd'hui opérationnel depuis janvier 2015, moyennant quelques ajustements encore nécessaires dans les processus bio-informatiques de traitement des données et sur la détermination du sexe. Les passerelles entre l'ancien et le nouveau système sont également assurées. L'intégration de ces nouvelles technologies de séquençage massif dans notre fonctionnement courant est à même de nous faire gagner en résolution ainsi qu'en

nombre d'échantillons à traiter à l'année, une logistique qui jusqu'ici nous faisait défaut pour couvrir l'ensemble des besoins. Cette année reste la période de test de ce nouveau dispositif mais d'ores et déjà, les analyses génétiques ont repris en ce mois de janvier avec notre prestataire du CNRS de Grenoble au rythme de 160 échantillons tous les deux mois. Gageons que cet épisode difficile pour concilier les avancées technologiques (jamais assez rapide) et les besoins courants (toujours grandissants) puisse se transformer en un bénéfice à venir. Un article sur les détails de ce nouveau système est prévu pour le prochain numéro du Bulletin Loup.

Christophe Duchamp

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 01										
20/06/2014	V	V0114002	GAULARD	FDC	FERROLLET B	PERON	Haut Jura	1		INV
28/09/2014	D	D0114001	LEGOUGE	ONCFS	ALIOVA A	CERDON	Bugey	1		
N°Dpt 04										
15/05/2014	V	V0414028	ROUX	ONCFS	C. BARBAROUX	COLMARS	Grand Coyer	2		R
16/05/2014	V	V0414046	ARNAUD	ONCFS		BARREME	Montdenier	1		R
18/05/2014	F	F0414070	ARNAUD	ONCFS	K. COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
18/05/2014	F	F0414071	ARNAUD	ONCFS	K. COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
18/05/2014	F	F0414072	ARNAUD	ONCFS	K. COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
25/05/2014	V	V0414030	KLEIN	PNM		LARCHE	Trois évêchés-Bachelar	1		R
26/05/2014	V	V0414033	ARNAUD	ONCFS		BLIEUX	Montdenier	2		R
27/05/2014	F		DURBEC	ONCFS		LARCHE	Parpaillon Ubaye			
27/05/2014	V	V0414060	CONIL	ONCFS		LE FUGERET	Issole Verdon	1		R
30/05/2014	F		VISSOUZE	ONCFS		LA ROBINE SUR G	Monges			
02/06/2014	F	F0414087	VISSOUZE	ONCFS		PRADS HAUTE BL	Trois évêchés-Bachelar			
02/06/2014	V	V0414036	LEONARD	ONCFS	I. BRICIOT	TURRIERS	Monges	1		INV
02/06/2014	V	V0414062	VISSOUZE	ONCFS	J. M. ANDRÉ	LA JAVIE	Monges	1		R
04/06/2014	V	V0414038	TARIN	ONCFS	R. ANDRÉ	BAYONS	Monges	1		R
05/06/2014	F		ARNAUD	ONCFS	K. COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
05/06/2014	F		ARNAUD	ONCFS	K; COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
05/06/2014	V	V0414047	ARNAUD	ONCFS		LA MURE ARGENS	Issole Verdon	2		R
06/06/2014	V	V0414037	TARIN	ONCFS	D. COLLOMP	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron	1		NR
07/06/2014	F		ARNAUD	ONCFS	K.COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
13/06/2014	F		GLOESS	FERUS		PRADS HAUTE BL	Trois évêchés-Bachelar			
13/06/2014	F		GLOESS	FERUS		PRADS HAUTE BL	Trois évêchés-Bachelar			
16/06/2014	V	V0414063	VISSOUZE	ONCFS		BARLES	Monges	1		R
21/06/2014	F		ARNAUD	ONCFS	K. COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
22/06/2014	C	C0414005	DUME	DDT	A. CHASPOUL	BEYNES	Montdenier		Chevreuil	R
24/06/2014	V	V0414048	ARNAUD	ONCFS		MOUSTIERS STE M	Montdenier	2		R
26/06/2014	F		TARIN	ONCFS		BARREME	Montdenier			
27/06/2014	V	V0414039	DUME	DDT	A. MAUREL	BAYONS	Monges	1		R
29/06/2014	V	V0414049	ARNAUD	ONCFS		ESTOUBLON	Montdenier	2		R
07/07/2014	D		CLAUDON	PNM		COLMARS	Trois évêchés-Bachelar			
07/07/2014	V	V0414040	DUME	DDT	SCCA DES SAG	TURRIERS	Monges	1		R
10/07/2014	V	V0414041	TARIN	ONCFS	A. BAC	ANGLES	Issole Verdon	2		R
14/07/2014	V	V0414042	CAUVIN	ONCFS	M. CAMPART	ALLONS	Issole Verdon	1		R
15/07/2014	V	V0414064	VISSOUZE	ONCFS	T. LIAIGRE	BAYONS	Monges	1		R
16/07/2014	V	V0414065	DUME	DDT	E. LECLERC	DIGNE LES BAINS	Digne	2		NR
16/07/2014	V	V0414066	DUME	DDT	S. MARTIN	DIGNE LES BAINS	Digne	2		NR
17/07/2014	F		ARNAUD	ONCFS	K. COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
17/07/2014	F		ARNAUD	ONCFS	K. COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
21/07/2014	V	V0414043				BEAUJEU	Monges	1		R
24/07/2014	F	F0414076	ARNAUD	ONCFS		VERGONS	Issole Verdon			
24/07/2014	V	V0414053	LAVOCAT	ONCFS	M. CHASSAGN	TARTONNE	Issole Verdon	1		R
25/07/2014	V	V0414096	DUME	DDT	M. VICEDO	MONTCLAR	Trois évêchés-Bachelar	7		R
26/07/2014	F		ARNAUD	ONCFS	K. COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
27/07/2014	V	V0414076	ARNAUD	ONCFS		ESTOUBLON	Montdenier	1		R
02/08/2014	F		ARNAUD	ONCFS		BLIEUX	Montdenier			
04/08/2014	V	V0414044	TARIN	ONCFS		AUTHON	Monges	1		R
07/08/2014	F		ARNAUD	ONCFS		VERGONS	Issole Verdon			
07/08/2014	F		ARNAUD	ONCFS		VERGONS	Issole Verdon			
08/08/2014	V	V0414068	VISSOUZE	ONCFS		BAYONS	Monges	1		R
09/08/2014	V	V0414067	RAYNAUD	Particulier		PRADS HAUTE BL	Trois évêchés-Bachelar	2		R
10/08/2014	F		DURBEC	ONCFS		PRADS HAUTE BL	Trois évêchés-Bachelar			
10/08/2014	V	V0414045	CAUVIN	ONCFS	T. LIAIGRE	BAYONS	Monges	1		R

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V = obs. visuelle, F = fèces, C = carcasse proie sauvage,
H = hurlement, P = poils, T = traces, U = urine, S = sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 04										
11/08/2014	F	F0414088	PHILIP	ONF		BEYNES	Monges			
12/08/2014	H	H0414001	ARNAUD	ONCFS		SENEZ	Montdenier	3		R
12/08/2014	V	V0414069	VISSOUZE	ONCFS	V. SALABURA	MEOLANS REVEL	Trois évéchés-Bachelar	2		NR
12/08/2014	V	V0414070	RAYNAUD	Particulier	A. VIOLLET	PRADS HAUTE BL	Trois évéchés-Bachelar	1		NR
13/08/2014	V	V0414071	VISSOUZE	ONCFS	P. DELAYE	AUTHON	Monges			NR
14/08/2014	F		FERRY	Particulier		COLMARS	Grand Coyer			
19/08/2014	V	V0414056	TARIN	ONCFS	J. JAGET	PRADS HAUTE BL	Trois évéchés-Bachelar	1		R
19/08/2014	V	V0414057	LOMBARD	PNM	L. RIPPERT	LARCHE	Trois évéchés-Bachelar	1		R
22/08/2014	V	V0414072	VISSOUZE	ONCFS	T. LIAIGRE	BAYONS	Monges	1		R
23/08/2014	V	V0414077	DUME	DDT	M. TRABUC - C.	ST GENIEZ	Monges	2		INV
24/08/2014	V	V0414073	VISSOUZE	ONCFS	V. ZANCANAR	BARLES	Monges	2		R
24/08/2014	V	V0414092	DUCHAMP	ONCFS	M. MATHERON	FAUCON DU CAIR	Monges	1		R
25/08/2014	V	V0414074	RAYNAUD	Particulier	A. VIOLLET	PRADS HAUTE BL	Trois évéchés-Bachelar	1		INV
27/08/2014	F		LIBORIO	PNM		UVERNET FOURS	Trois évéchés-Bachelar			
27/08/2014	F		LIBORIO	PNM		UVERNET FOURS	Trois évéchés-Bachelar			
28/08/2014	V	V0414058	TARIN	ONCFS	M. MARCHESSE	VILLARS COLMAR	Trois évéchés-Bachelar	1		INV
30/08/2014	F		FERRY	Particulier		COLMARS	Trois évéchés-Bachelar			
30/08/2014	V	V0414059	DUCHAMP	ONCFS	F. NICOLAS	GIGORS	Monges	2		R
31/08/2014	V	V0414075	VISSOUZE	ONCFS	V. ZANCANAR	BARLES	Monges	1		R
03/09/2014	F		GARNIER	ONCFS		LE LAUZET UBAY	Trois évéchés-Bachelar			
03/09/2014	F		GARNIER	ONCFS		LE LAUZET UBAY	Trois évéchés-Bachelar			
03/09/2014	F		GARNIER	ONCFS		LE LAUZET UBAY	Trois évéchés-Bachelar			
03/09/2014	F		GARNIER	ONCFS		LE LAUZET UBAY	Trois évéchés-Bachelar			
03/09/2014	F		GARNIER	ONCFS		LE LAUZET UBAY	Trois évéchés-Bachelar			
05/09/2014	F		ARNAUD	ONCFS	E. GLEMOT	VILLARS COLMAR	Grand Coyer			
05/09/2014	F		ARNAUD	ONCFS	K. COSSU	SOLEILHAS	Teillon Haut-Estéron			
05/09/2014	V	V0414081	DUME	DDT	G. BEGUIER - S	ST JUR	Montdenier	1		R
10/09/2014	F		CONIL	ONCFS		CASTELLET LES S	Grand Coyer			
12/09/2014	h	h0414002	VISSOUZE	ONCFS	T. LIAIGRE	BAYONS	Monges	3		R
13/09/2014	V	V0414082	ARNAUD	ONCFS	E. GLEMOT - M	SENEZ	Montdenier	1		R
17/09/2014	F		FERRY	Particulier		COLMARS	Grand Coyer			
27/09/2014	V	V0414083	ARNAUD	ONCFS	E. GLEMOT - L.	BLIEUX	Montdenier	1		NR
28/09/2014	V	V0414084	ARNAUD	ONCFS	E. GLEMOT	CASTELLET LES S	Grand Coyer	1		R
29/09/2014	H	H0414003	JACQUEMIN	Particulier		COLMARS	Grand Coyer	1		R
29/09/2014	V	V0414085	ARNAUD	ONCFS	E. GLEMOT - J.	BLIEUX	Montdenier	5		R
02/10/2014	D	D0414003	DURBEC	ONCFS		LARCHE	Parpaillon Ubaye			R
03/10/2014	V	V0414086	ARNAUD	ONCFS	D. COMBETTE	BLIEUX	Montdenier	1		R
03/10/2014	V	V0414100	STEMART	DDT	D. COMBETTE	BLIEUX	Montdenier	1		R
07/10/2014	D	D0414002	CAUVIN	ONCFS		ENTRAGES	Digne			R
08/10/2014	T	T0414029	JACQUEMIN	Particulier		THORAME HAUTE	Issole Verdon	1		R
08/10/2014	V	V0414087	TARIN	ONCFS	K. YAHIAOUI	THORAME BASSE	Issole Verdon	2		INV
08/10/2014	V	V0414097	DUME	DDT	M. SAVORNIN	SEYNE	Trois évéchés-Bachelar	12		R
11/10/2014	V	V0414098	DUME	DDT	J. L. FERRAND	SEYNE	Trois évéchés-Bachelar	145		R
14/10/2014	V	V0414088	ESMIOL	ONF		BAYONS	Monges	5		R
20/10/2014	V	V0414089	ARNAUD	ONCFS	M. SAIDI	MORIEZ	Montdenier	1		R
21/10/2014	V	V0414090	ARNAUD	ONCFS	J. DE ANGELIS	ANGLES	Issole Verdon			INV
22/10/2014	V	V0414091	TARIN	ONCFS	A; WILDMER	THORAME BASSE	Grand Coyer	2		R

N°Dpt 05

20/05/2014	F	F0514052	BERTRAND	Particulier		RABOU	Bure			
23/05/2014	F	F0514033	SALLEE	ONCFS		RISTOLAS	Ripa/Queyras			
31/05/2014	F	F0514046	BERTRAND	Particulier		RABOU	Bure			
11/06/2014	V	V0514039	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
14/06/2014	V	V0514040	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
15/06/2014	V	V0514041	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
17/06/2014	V	V0514042	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
18/06/2014	F	F0514036	LEOUFFRE	ONCFS		MONTBRAND	Durbon Jocou			
18/06/2014	V	V0514043	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V=obs. visuelle, F=fécès, C=carcasse proie sauvage,
H=hurlement, P=poils, T=traces, U=urine, S=sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 05										
19/06/2014	V	V0514044	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
20/06/2014	F		LEOUFFRE	ONCFS		MONTBRAND	Durbon Jocou			
21/06/2014	V	V0514045	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	3		R
23/06/2014	V	V0514046	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
25/06/2014	F	F0514039	KOPKO	ONCFS		RABOU	Bure			
25/06/2014	V	V0514047	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
26/06/2014	F	F0514038	KOPKO	ONCFS		LA ROCHE DES AR	Bure			
26/06/2014	V	V0514048	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	4		R
28/06/2014	V	V0514029	MALTESE	AEM		LA CLUSE	Durbon Jocou	2		R
28/06/2014	V	V0514030	LEONARD	ONCFS	S. BARRAL ACC	ANCELLE	Ecrins Sud	1		R
28/06/2014	V	V0514049	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	5		R
29/06/2014	V	V0514050	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	2		R
01/07/2014	V	V0514051	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
02/07/2014	V	V0514065	WURSTEISEN	PNRQ	H. BROTTTE	RISTOLAS	Ripa/Queyras	1		R
03/07/2014	V	V0514052	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	2		R
04/07/2014	F		JANIN	PNRQ		CEILLAC	Béal-Traversier			
04/07/2014	V	V0514031	LEOUFFRE	ONCFS	I. ZEBA	MONTBRAND	Durbon Jocou	1		R
05/07/2014	F	F0514054	LEONARD	ONCFS	P. MARTIN	ARVIEUX	Béal-Traversier			
05/07/2014	V	V0514053	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	2		R
06/07/2014	V	V0514032	GROLL	Agriculteur - E		ST JULIEN EN BEA	Durbon Jocou	1		R
06/07/2014	V	V0514054	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
08/07/2014	V	V0514055	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
09/07/2014	V	V0514056	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
10/07/2014	F		JANIN	PNRQ		CEILLAC	Béal-Traversier			
10/07/2014	V	V0514057	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
11/07/2014	V	V0514058	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	3		R
13/07/2014	F	F0514043	CARTET	ONCFS		LA CLUSE	Durbon Jocou			
16/07/2014	T	T0514021	PAPET	PNE	S. GION	CHAMPOLEON	Ecrins Sud	2		R
16/07/2014	V	V0514066	TENOUX	PNRQ	H. BROTTTE	RISTOLAS	Ripa/Queyras	1		R
17/07/2014	F		JANIN	PNRQ		AIGUILLES	Béal-Traversier			
17/07/2014	F		JANIN	PNRQ		AIGUILLES	Béal-Traversier			
18/07/2014	V	V0514059	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
20/07/2014	V	V0514060	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
21/07/2014	V	V0514033	BRIOTET	PNE	D. ESCALLIER	ANCELLE	Ecrins Sud	1		R
22/07/2014	V	V0514061	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	2		R
23/07/2014	C	C0514021	MALTESE	AEM		LA CLUSE	Durbon Jocou		Cerf	R
24/07/2014	V	V0514062	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
26/07/2014	V	V0514063	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
27/07/2014	V	V0514064	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	1		R
31/07/2014	F	F0514047	HUSTACHE	Particulier		ST ETIENNE EN D	Bure			
05/08/2014	V	V0514067	KOPKO	ONCFS		UPAIX	Exterieur zone	1		NR
11/08/2014	H	H0514005	DUCHAMP	ONCFS	M. BERTOLI	ANCELLE	Ecrins Sud	2		R
13/08/2014	V	V0514034	LEONARD	ONCFS	S. BARRAL	ANCELLE	Ecrins Sud	1		R
14/08/2014	F		VINCENT	PNE		ASPRES LES CORP	Ecrins Sud			
18/08/2014	V	V0514068	JANIN	PNRQ		ABRIES	Ripa/Queyras	1		R
20/08/2014	H	H0514006	EYRAUD	Particulier	M. PETITTEAU S.	ANCELLE	Ecrins Sud	2		R
22/08/2014	F		PAPET	PNE		ORCIERES	Ecrins Sud			
23/08/2014	F		JANIN	PNRQ		ABRIES	Ripa/Queyras			
25/08/2014	V	V0514035	BOUCHE	PNE	G. PORCHET	REALLON	Ecrins Sud	1		R
26/08/2014	F		JANIN	PNRQ		CEILLAC	Béal-Traversier			
26/08/2014	F		JANIN	PNRQ		CEILLAC	Béal-Traversier			
27/08/2014	F		WURSTEISEN	PNRQ		ABRIES	Ripa/Queyras			
27/08/2014	F	F0514045	MALTESE	AEM		LA CLUSE	Durbon Jocou			
28/08/2014	F	F0514053	LEONARD	ONCFS		ANCELLE	Ecrins Sud			
29/08/2014	V	V0514036	BOUCHE	PNE	G. PORCHET	REALLON	Ecrins Sud	1		R
29/08/2014	V	V0514037	BOUCHE	PNE	J. RAKEDJIAN	REALLON	Ecrins Sud	1		R
06/09/2014	V	V0514038	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	5		R
08/09/2014	V	V0514069	BERTRAND	Particulier		RABOU	Bure	6		R

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V=obs. visuelle, F=fécès, C= carcasse proie sauvage,
H=hurlement, P= poils, T=traces, U= urine, S= sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 05										
13/09/2014	F		WURSTEISEN	PNRQ		AIGUILLES	Ripa/Queyras			
13/09/2014	F		WURSTEISEN	PNRQ		AIGUILLES	Ripa/Queyras			
13/09/2014	F		WURSTEISEN	PNRQ		AIGUILLES	Ripa/Queyras			
18/09/2014	T	T0514022	JANIN	PNRQ		ABRIES	Ripa/Queyras	2		R
20/09/2014	P	P0514002	PAPET	PNE	R. CHAUVET	ANCELLE	Ecrins Sud			
21/09/2014	V	V0514070	LEONARD	ONCFS	M. BOATOLIN	LES ORRES	Parpaillon Ubaye	1		R
28/09/2014	D		THILLET	ONCFS		LES ORRES	Exterieur zone			
04/10/2014	V	V0514071	LEONARD	ONCFS	S. VIBERT	LA BATIE NEUVE	Ecrins Sud	2		R
04/10/2014	V	V0514080	BEDARIDA	ANCGG		LA ROCHE DES AR	Bure	3		R
09/10/2014	F		CORAIL	PNE		LA BATIE NEUVE	Ecrins Sud			
09/10/2014	T	T0514025	CORAIL	PNE		LA BATIE NEUVE	Ecrins Sud	2		INV
12/10/2014	D	D0514003	CARTET	ONCFS		ST ETIENNE EN D	Bure			
14/10/2014	F		CORAIL	PNE		ANCELLE	Ecrins Sud			
14/10/2014	V	V0514072	ORTAR	ONF	F. MICHAUD	LE MONETIER LE	Clarée	1		R
18/10/2014	V	V0514077	ORTAR	ONF	B. MARSELLI	NEVACHE	Clarée	3		R
19/10/2014	V	V0514073	ORTAR	ONF	F. MICHAUD	LE MONETIER LE	Clarée	1		R
21/10/2014	F		BOMBAUD	ONCFS		THEUS	Exterieur zone			
25/10/2014	V	V0514074	LEONARD	ONCFS	E. BELLEAU	LE SAIX	Céuse-Aujourd	1		R
27/10/2014	V	V0514075	WURSTEISEN	PNRQ	M. AUDIER	ARVIEUX	Béal-Traversier			R
N°Dpt 06										
21/05/2014	V	V0614019	GASPARD	ONCFS		ILONSE	Merc Moy Tinée	1		R
21/05/2014	V	V0614020	GASPARD	ONCFS		ILONSE	Merc Moy Tinée	1		R
29/05/2014	V	V0614018	BERNARD	ONCFS	S. LEIBOFF	LIEUCHE	Merc Moy Tinée	1		R
30/05/2014	V	V0614031	GASPARD	ONCFS		ILONSE	Merc Moy Tinée	1		R
30/05/2014	V	V0614033	GASPARD	ONCFS		ILONSE	Merc Moy Tinée	1		R
01/06/2014	V	V0614032	GASPARD	ONCFS		ILONSE	Merc Moy Tinée	1		R
04/06/2014	F		ARNAUD	ONCFS	K. COSSU	ST AUBAN	Teillon Haut-Estéron			
09/06/2014	F		GASPARD	ONCFS		ILONSE	Merc Moy Tinée			
14/06/2014	V	V0614036	PEGUY	ONCFS		CAUSSOLS	Cheiron	2		R
20/06/2014	V	V0614046	GASPARD	ONCFS	F. SAINT MART	UTELLE	Tournairet	1		R
25/06/2014	V	V0614039	GASPARD	ONCFS		PIERLAS	Merc Moy Tinée	2		R
28/06/2014	V	V0614040	GASPARD	ONCFS		PIERLAS	Merc Moy Tinée	3		R
30/06/2014	V	V0614045	GASPARD	ONCFS	F. SAINT MART	UTELLE	Tournairet	3		R
02/07/2014	V	V0614041	GASPARD	ONCFS		PIERLAS	Merc Moy Tinée	2		R
02/07/2014	V	V0614042	GASPARD	ONCFS		PIERLAS	Merc Moy Tinée	2		R
03/07/2014	V	V0614043	MATHIEU	ONCFS		CAUSSOLS	Cheiron	1		R
05/07/2014	V	V0614038	GASPARD	ONCFS		PIERLAS	Merc Moy Tinée	2		R
21/07/2014	V	V0614044	GASPARD	ONCFS		PIERLAS	Merc Moy Tinée	3		R
08/08/2014	H	H0614002	GASPARD	ONCFS		CAUSSOLS	Cheiron	1		R
13/08/2014	V	V0614051	MATHIEU	ONCFS		CAUSSOLS	Cheiron	1		R
14/08/2014	C	C0614001	GASPARD	ONCFS		GREOLIERES	Cheiron		Cerf	R
14/08/2014	F		GASPARD	ONCFS		GREOLIERES	Cheiron			
14/08/2014	H	H0614003	GASPARD	ONCFS		GREOLIERES	Cheiron	1		R
17/08/2014	V	V0614047	GASPARD	ONCFS	F. SAINT MART	TENDE	Merc Vésubie-Roya	1		R
18/08/2014	V	V0614048	GASPARD	ONCFS	F. SAINT MART	TENDE	Merc Vésubie-Roya	1		R
20/08/2014	V	V0614052	MATHIEU	ONCFS		CAUSSOLS	Cheiron	2		R
22/08/2014	C	C0614002	GASPARD	ONCFS		GREOLIERES	Cheiron		Cerf	R
22/08/2014	V	V0614049	GASPARD	ONCFS	F. SAINT MART	TENDE	Merc Vésubie-Roya	1		R
24/08/2014	V	V0614053	BERNARD	ONCFS		GUILLAUMES	Merc Moy Tinée	3		R
27/08/2014	V	V0614050	GASPARD	ONCFS	F. SAINT MART	TENDE	Merc Vésubie-Roya	1		R
28/08/2014	H	H0614004	GASC	ONCFS	F. SAINT MART	MOULINET	Tournairet	3		
28/08/2014	V	V0614054	BERNARD	ONCFS		GUILLAUMES	Merc Moy Tinée	1		R
29/08/2014	D	D0614003	BERNARD	ONCFS		GUILLAUMES	Merc Moy Tinée			R
29/08/2014	V	V0614055	BERNARD	ONCFS		GUILLAUMES	Merc Moy Tinée	1		R
N°Dpt 07										
01/06/2014	V	V0714005	METRAL	ONCFS	MARTIN A	SAGNES-ET-GOU	Tanargue-Gardille	1		INV

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V = obs. visuelle, F = fèces, C = carcasse proie sauvage,
H = hurlement, P = poils, T = traces, U = urine, S = sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 07										
03/06/2014	T	T0714005	VIDAL	ONCFS	GLEYSE M	BORNE	Tanargue-Gardille	1		INV
06/06/2014	V	V0714004	VINCENT	Agriculteur - E		SAINT-ETIENNE-	Tanargue-Gardille	1		NR
13/06/2014	V	V0714009	FAURE	ONCFS		CELLIER-DU-LUC	Tanargue-Gardille	1		INV
19/06/2014	C	C0714001	DUWEZ	FDC	ROCHE B	MONTPEZAT-SOU	Tanargue-Gardille			R
07/07/2014	V	V0714006	BONIDAN	Agriculteur - E	BOYER	CELLIER-DU-LUC	Tanargue-Gardille	1		R
09/07/2014	V	V0714007	ROCHETTE	ONF	GALLIGOT	ASTET	Tanargue-Gardille	1		NR
15/07/2014	V	V0714008	GIRARD	FDC	JARNIAS A	USCLADES-ET-RIE	Tanargue-Gardille	2		INV
31/07/2014	T	T0714006	GAXOTTE	ONCFS		USCLADES-ET-RIE	Tanargue-Gardille			INV
27/08/2014	V	V0714010	FAURE	ONCFS		USCLADES-ET-RIE	Tanargue-Gardille	2		INV
15/09/2014	P	P0714003	GAXOTTE	ONCFS		ISSANLAS	Tanargue-Gardille			NR
16/09/2014	T	T0714007	MARIJON	ONCFS	ARSIC D	USCLADES-ET-RIE	Tanargue-Gardille	1		R
16/09/2014	V	V0714011	MARIJON	ONCFS	ARSIC D	USCLADES-ET-RIE	Tanargue-Gardille	1		INV
27/09/2014	V	V0714012	DUMONT	DDT	POURRET J	USCLADES-ET-RIE	Tanargue-Gardille	1		NR
09/10/2014	D	D0714001	BERLEMONT	ONCFS		USCLADES-ET-RIE	Tanargue-Gardille			
11/10/2014	F	F0714003	FAURE	ONCFS	ARCIS D	USCLADES-ET-RIE	Tanargue-Gardille			
19/10/2014	F	F0714004	GAXOTTE	ONCFS	BOUSSEROLLE	SAINT-ETIENNE-	Tanargue-Gardille			
N°Dpt 08										
24/09/2014	F	F0814001	PIERROT	ONCFS	THIRY N	NEUVILLE-A-MAI	Exterieur zone			NR
N°Dpt 09										
28/05/2014	V	V0914002	CORONA	ONCFS	MANENTI	SABARAT	Exterieur zone	2		NR
07/07/2014	T	T0914002	DOUILLY	ONCFS	LAGARDE MAR	MADIERE	Exterieur zone	1		INV
07/07/2014	V	V0914003	DOUILLY	ONCFS	LAGARDE MAR	MADIERE	Exterieur zone	1		NR
N°Dpt 10										
11/07/2014	T	T1014002	PLOUVIEZ	ONCFS	GOUVERNE R.	SAINTE-MAURE	Exterieur zone	1		INV
11/07/2014	V	V1014005	PLOUVIEZ	ONCFS	GOUVERNE R.	SAINTE-MAURE	Exterieur zone	1		INV
N°Dpt 11										
10/06/2014	F	F1114004	DURAND	ONCFS	JUIN CENDRIN	FENOUILLET DU	Exterieur zone			
19/06/2014	V	V1114014	CONTE	FDC	GUIRAUD RÉG	MONTREAL	Exterieur zone	1		R
21/06/2014	V	V1114013	CONTE	FDC	MERTA HURT	CAMPS SUR L AGL	Exterieur zone	3		INV
26/08/2014	V	V1114016	DURAND	ONCFS	PLANEIX MED	MAZEROLLES DU	Razès	2		NR
06/10/2014	V	V1114017	NEGRE	ONCFS	BERNIERE T	FENOUILLET DU	Razès	1		NR
N°Dpt 12										
12/07/2014	V	V1214001	PEERS	ONCFS	DE BOUSQUET	SAINTE-MAURE	Exterieur zone	1		INV
28/08/2014	T	T1214001	GUIBBERT	ONCFS	SAUREL	SAINTE-AMANS-DE	Exterieur zone	1		R
28/08/2014	V	V1214002	GUIBBERT	ONCFS	SAUREL	SAINTE-AMANS-DE	Exterieur zone	1		R
31/08/2014	V	V1214003	FASTRE	Gendarmerie	BELLOC	AURELLE-VERLAC	Exterieur zone	1		INV
01/09/2014	C	C1214001	MARBEZY	FDC	BOUDOU ALAI	SAINTE-MAURE	Exterieur zone		Sanglier	INV
07/09/2014	P	P1214001	GUIBBERT	ONCFS		SAINTE-CHELY-D'A	Aubrac			
N°Dpt 13										
04/06/2014	T	T1314001	DUCRUET	ONF	M. GIRONDE	SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var	1		R
09/06/2014	V	V1314001	TOMEI	AEM	CHEILLAN	VAUVENARGUES	Ouest Var	1		NR
16/06/2014	C	C1314001	DUCRUET	ONF	M. GIRONDE	SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var		Mouflon	INV
17/06/2014	T	T1314002	DEHARO	ONCFS		VAUVENARGUES	Ouest Var	1		INV
14/07/2014	V	V1314006	SAVARY	ONF		SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var	2		R
15/07/2014	F	F1314001	SAVARY	ONF		SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var			
30/08/2014	F	F1314002	SAVARY	ONF		SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var			
30/08/2014	F	F1314003	SAVARY	ONF		SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var			
30/08/2014	F	F1314004	SAVARY	ONF		SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var			
06/09/2014	V	V1314007	SAVARY	ONF		SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var	1		R
07/09/2014	V	V1314008	SAVARY	ONF		SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var	1		R
18/09/2014	F		SAVARY	ONF		SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var			
18/09/2014	F		SAVARY	ONF		SAINTE-PAUL-LES-	Ouest Var			

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V = obs. visuelle, F = fèces, C = carcasse proie sauvage,
H = hurlement, P = poils, T = traces, U = urine, S = sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 13										
22/09/2014	F		SAVARY	ONF		SAINT-PAUL-LES-	Ouest Var			
23/09/2014	F		SAVARY	ONF		SAINT-PAUL-LES-	Ouest Var			
12/10/2014	V	V1314009	TOMEI	AEM	M. LARGUIER -	MIRAMAS	Exterieur zone	1		NR
15/10/2014	F		TOMEI	AEM		SAINT-MARC-JAU	Sainte Victoire			
22/10/2014	F		SAVARY	ONF		SAINT-PAUL-LES-	Ouest Var			
N°Dpt 15										
04/10/2014	V	V1514002	RIEUTORT	FDC	DUREISSEX	LAVASTRIE	Exterieur zone	1		R
N°Dpt 21										
05/08/2014	V	V2114002	CHENESSEAU	ONCFS	PETT M	BRION-SUR-OURC	Exterieur zone	2		INV
N°Dpt 26										
15/05/2014	V	V2614027	SANIA	FDC	KASPER M	NYONS	Barronies	1		INV
21/05/2014	V	V2614008	VARAGNAT	ONCFS		ST JULIEN EN QUI	Vercors Ouest	1		R
28/05/2014	V	V2614009	VARAGNAT	ONCFS		ST JULIEN EN QUI	Vercors Ouest	2		
30/05/2014	F	F2614027	RUETSCH	PNRV		ST AGNAN EN VE	Vercors Hts plateaux			
06/06/2014	F	F2614029	CHAUDERON	FDC	DUPÉ C	LAVAL D AIX	Vercors Hts plateaux			
06/06/2014	V	V2614010	VARAGNAT	ONCFS		ST JULIEN EN QUI	Vercors Ouest	1		R
08/06/2014	T	T2614031	CHARRON	PNRV		ST MARTIN EN VE	Vercors Hts plateaux	1		R
09/06/2014	F	F2614030	CHARRON	PNRV		ST MARTIN EN VE	Vercors Hts plateaux			
15/06/2014	V	V2614015	CHAUDERON	FDC		BOULC	Durbon Jocou	1		R
24/06/2014	F	F2614021	CUERVA	PNRV		TRESCHEU CRE	Vercors Hts plateaux			
24/06/2014	P	P2614001	MERLE	ONCFS		ST NAZAIRE LE D	Diois-Baronnies			NR
24/06/2014	V	V2614011	MERLE	ONCFS	CHARMILLON	ST NAZAIRE LE D	Diois-Baronnies	1		NR
26/06/2014	V	V2614012	VERGES	ONCFS	BASSOUS J	GRIGNAN	Exterieur zone	2		NR
28/06/2014	V	V2614016	RANDON	FDC	VINCENT J	GLANDAGE	Durbon Jocou	1		INV
29/06/2014	F	F2614022	CUERVA	PNRV	BATISSE R	TRESCHEU CRE	Vercors Hts plateaux			
05/07/2014	V	V2614013	VERGES	ONCFS	POMAR	CHAMARET	Exterieur zone	2		NR
08/07/2014	F	F2614023	THOUMAS	ONCFS	ROYANNEZ C	VALDROME	Durbon Jocou			
15/07/2014	V	V2614017	PILLOUD	ONF		LA BATIE DES FO	Durbon Jocou	1		R
16/07/2014	F	F2614024	CUERVA	PNRV		TRESCHEU CRE	Vercors Hts plateaux			
21/07/2014	P	P2614002	VARAGNAT	ONCFS	ROYANNEZ C	ST JEAN EN ROYA	Vercors Ouest			NR
25/07/2014	F	F2614025	MAURIN	ONCFS		VALDROME	Durbon Jocou			NR
25/07/2014	V	V2614014	MAURIN	ONCFS	ESPITALIER	VALDROME	Durbon Jocou	2		INV
25/07/2014	V	V2614020	VARAGNAT	ONCFS		ST JULIEN EN QUI	Vercors Ouest	1		R
26/07/2014	V	V2614021	VARAGNAT	ONCFS		ST JULIEN EN QUI	Vercors Ouest	1		
28/07/2014	F	F2614026	CHABANNE	ONCFS	PONZIO P	LE PEGUE	Diois-Baronnies			
28/07/2014	V	V2614018	BRIAUDET	ONCFS	FOUQUET F	ST AGNAN EN VE	Vercors Hts plateaux	1		R
20/08/2014	F	F2614031	BRIAUDET	ONCFS	GUILLOT M	LA BATIE DES FO	Durbon Jocou			
21/08/2014	V	V2614019	RANDON	FDC	GWIZDZ	BUIS LES BARONN	Exterieur zone	2		INV
22/08/2014	V	V2614022	GUILLOUD	FDC	GUILLOUD C	MONTMIRAL	Chambaran	1		R
22/08/2014	V	V2614023	BLACHIER	ONCFS	VIEUX E	PLAN DE BAIX	Vercors Ouest	1		R
22/08/2014	V	V2614024	VARAGNAT	ONCFS		ST JULIEN EN QUI	Vercors Ouest	1		R
22/08/2014	V	V2614028	VARAGNAT	ONCFS		ST JULIEN EN QUI	Vercors Ouest	1		R
25/08/2014	H	H2614001	BERINGER	DDT	GUILLAUME JP	LA CHARCE	Diois-Baronnies	2		INV
31/08/2014	V	V2614025	BLACHIER	ONCFS	PONZIO P	LE PEGUE	Diois-Baronnies	1		R
04/09/2014	C	C2614006	CHAUDERON	FDC	FAURE V	PLAN DE BAIX	Vercors Ouest		Chamois	INV
13/09/2014	V	V2614026	FERMOND	Assoc. Chasse		VASSIEUX EN VER	Vercors Ouest	2		R
17/09/2014	F	F2614032	BLACHIER	ONCFS	ROYANNEZ C	BOUVANTE	Vercors Ouest			
17/09/2014	P	P2614003	BLACHIER	ONCFS	ROYANNEZ C	BOUVANTE	Vercors Ouest			INV
05/10/2014	C	C2614007	BRIAUDET	ONCFS	SIMON F	VESC	Diois-Baronnies		Chevreuil	INV
15/10/2014	V	V2614029	SANIA	FDC	FAIOES C	STE JALLE	Barronies	1		INV
21/10/2014	V	V2614030	RANDON	FDC	CHAVAGNAC P	SAOU	Diois-Baronnies	1		R
27/10/2014	C	C2614008	RANDON	FDC	REY Y	SAOU	Diois-Baronnies		Chamois	R
N°Dpt 30										
07/06/2014	V	V3014002	MONTPELLIER	ONCFS	CHAUSSE	MALONS-ET-ELZE	Cévennes	1		R

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V = obs. visuelle, F = fécès, C = carcasse proie sauvage,
H = hurlement, P = poils, T = traces, U = urine, S = sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 30										
08/07/2014	V	V3014003	MONTPELLIER	ONCFS	ZIEMIENSKI	MOLIERES-SUR-CE	Cévennes	1		NR
17/07/2014	V	V3014005	BROS	ONCFS	SCHEWDA	SOUDORGUES	Cévennes	1		NR
19/07/2014	V	V3014004	BROS	ONCFS	BRUYÈRE	CHAMBORIGAUD	Gd Causses-Mt Lozère	1		NR
N°Dpt 34										
26/08/2014	C	C3414002	ITTY	PNC		CASTANET-LE-HA	Exterieur zone		Mouflon	INV
29/09/2014	C	C3414003	ITTY	PNC	LAURENT BEN	CAMBON-ET-SALV	Exterieur zone		Chevreuril	NR
N°Dpt 38										
16/05/2014	V	V3814014	PELLETIER	FDC	RUEL GALLEY	LA SALETTE FALL	Oisans Ecrins	1		R
17/05/2014	F	F3814018	ORECCHIONI	ONF	SCHMIDT	PINSOT	Belledonne nord			
26/05/2014	V	V3814020	BLANC	ONCFS	VESENTINI A	LIVET ET GAVET	Taillefer-Gd Serre	1		R
30/05/2014	F	F3814019	BOUCHET-VIRE	ONCFS		LA CHAPELLE DU	Belledonne nord			
31/05/2014	V	V3814019	BLANC	ONCFS		ALLEMONT	Belledonne sud	1		R
06/06/2014	F	F3814025	CHAUDERON	FDC	TEXIER A	CORRENCON EN	Vercors Hts plateaux			
09/06/2014	F	F3814026	CHARRON	PNRV		MEAUDRE	Vercors nord			
10/06/2014	F	F3814021	DURIX	PNE		CLAVANS EN HAU	Belledonne sud			
21/06/2014	F	F3804034	TOURNIER	PNRV		GRESSE EN VERC	Vercors Hts plateaux			
24/06/2014	C	C3814007	DIGIER	PNE		VALJOUFFREY	Oisans Ecrins		Chamois	INV
24/06/2014	F	F3814022	DIGIER	PNE		VALJOUFFREY	Oisans Ecrins			
01/07/2014	F	F3814023	BONARDI	ONCFS	COTTON	CHICHILIANNE	Trièves			
01/07/2014	F	F3814024	BONARDI	ONCFS		CHICHILIANNE	Vercors Hts plateaux			
06/07/2014	P	P3814002	CORNET	ONCFS		ST NIZIER DU MO	Vercors nord			
14/07/2014	F	F3814030	CHARRON	PNRV		GRESSE EN VERC	Vercors Hts plateaux			
24/07/2014	V	V3814017	BEGON	ONCFS	DOMISE O	VAUJANY	Belledonne sud	1		R
31/07/2014	H	H3814001	BOUCHET-VIRE	ONCFS		LA CHAPELLE DU	Belledonne nord	4		R
12/08/2014	V	V3814018	FORET	PNE	VIDEAU M	CLAVANS EN HAU	Belledonne sud	1		R
20/08/2014	F	F3814027	BRIAUDET	ONCFS	PONOT B	ALLEMONT	Belledonne sud			
28/08/2014	F	F3814028	BRIAUDET	ONCFS		CLAVANS EN HAU	Belledonne sud			
28/08/2014	F	F3814029	BRIAUDET	ONCFS		CLAVANS EN HAU	Belledonne sud			
01/09/2014	F	F3814031	BONARDI	ONCFS	SOURIAU Y	CHICHILIANNE	Trièves			
20/09/2014	V	V3814021	GOYOT	Particulier	GUEDON S	AUTRANS	Vercors nord	1		R
N°Dpt 39										
12/07/2014	T	T3914001	SIMON	ONCFS	LACROIX P.	PREMANON	Haut Jura	1		INV
12/07/2014	V	V3914006	SIMON	ONCFS	LACROIX P.	PREMANON	Haut Jura	1		INV
12/10/2014	V	V3914007	BALESTRA	ONCFS		ARTHENAS	Haut Jura	1		R
12/10/2014	V	V3914008	PERRIN	ONCFS		ARTHENAS	Haut Jura	1		R
14/10/2014	V	V3914009	BALESTRA	ONCFS		ARTHENAS	Haut Jura	1		R
22/10/2014	V	V3914010	BALESTRA	ONCFS		ARTHENAS	Haut Jura	1		R
22/10/2014	V	V3914011	BALESTRA	ONCFS		SEPTMONCEL	Haut Jura	1		INV
24/10/2014	V	V3914013	SIMON	ONCFS	GRAS D	PUBLY	Haut Jura	1		INV
27/10/2014	V	V3914014	MEUNIER	ONCFS	TOURNIER M	AUGISEY	Haut Jura	1		INV
31/10/2014	V	V3914012	BALESTRA	ONCFS		ARTHENAS	Haut Jura	1		R
N°Dpt 42										
15/08/2014	V	V4214002	DAURIAT	PNRLF	PASCAL PONS	CHALMAZEL	Monts du Forez	1		INV
31/08/2014	V	V4214001	LIBERCIER	ONCFS		COLOMBIER	Pilat	1		INV
N°Dpt 43										
30/05/2014	C	C4314002	CHARRE	ONCFS		CHADRON	Exterieur zone		Chevreuril	INV
10/08/2014	T	T4314002	CHARRE	ONCFS	CHACORNAC	ALLEYRAS	Exterieur zone	1		INV
11/08/2014	V	V4314002	CHARRE	ONCFS	CHANAL	VERGEZAC	Exterieur zone	1		NR
11/10/2014	V	V4314003	LIOTARD	ONCFS	FOURCADE	PRADELLES	Exterieur zone	1		R
13/10/2014	V	V4314004	LIOTARD	ONCFS	CHAUCHAT	SAINT-PAUL-DE-T	Exterieur zone	1		R
14/10/2014	T	T4314003	LIOTARD	ONCFS	CHEYMOL	SAINT-PAUL-DE-T	Exterieur zone	1		R
31/10/2014	F	F4314001	OUILLO	ONCFS	CHAMBERFOR	PRADELLES	Exterieur zone			

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V=obs. visuelle, F=fécès, C=carcasse proie sauvage,
H=hurlement, P=poils, T=traces, U=urine, S=sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 48										
21/05/2014	V	V4814006	RIEUTORT	FDC	BONNEFOY	SALCES	Aubrac	1		R
24/05/2014	C	C4814003	CARRIERE	ONCFS		VEBRON	Gd Causses-Mt Lozère		Chevreuil	INV
30/05/2014	V	V4814007	GROLLEMUND	ONCFS	BOUQUET PAS	SAINT-LAURENT-	Aubrac	1		R
10/06/2014	V	V4814008	CARRIERE	ONCFS		CHEYLARD-L'EVE	Gardille	1		R
17/06/2014	C	C4814004	PARIS	ONCFS	BRUN	FONTANES	Exterieur zone		blaireau	NR
21/06/2014	V	V4814009	GIRAL	PNC	SERIYES BRUN	SAINT-MAURICE-	Gd Causses-Mt Lozère	1		INV
22/06/2014	v	v4814010	COENDERS	PNC		VIALAS	Gd Causses-Mt Lozère	1		R
22/06/2014	V	V4814024	RIEUTORT	FDC	BONNEFOY	SALCES	Aubrac	1		R
30/06/2014	V	V4814013	DESCAVES	PNC	SAMUEL MART	MAS-SAINT-CHEL	Gd Causses-Mt Lozère	1		NR
01/07/2014	V	V4814011	HENNEBAUT	PNC	MENAGER AU	PONT-DE-MONTV	Gd Causses-Mt Lozère	1		R
04/07/2014	V	V4814014	CARRIERE	ONCFS		PONT-DE-MONTV	Mont Lozère	1		R
07/07/2014	V	V4814012	BALESTRI	ONCFS	VIGNE JEAN L	CHATEAUNEUF-D	Gévaudan/Margeride	3		R
08/07/2014	v	v4814018	BARRAUD	PNC	MÉNAGER AU	PONT-DE-MONTV	Gd Causses-Mt Lozère	1		R
14/07/2014	v	v4814016	RIEUTORT	FDC	GUITTARD JEA	SAINT-LAURENT-	Aubrac	1		R
21/07/2014	V	V4814015	RIEUTORT	FDC	GUITTARD JEA	SALCES	Aubrac	1		R
31/07/2014	v	v4814017	DESCAVES	PNC	ANGEVIN-PAG	MAS-D'ORCIERES	Gd Causses-Mt Lozère	1		R
14/08/2014	V	V4814025	HENNEBAUT	PNC	MENAGER AU	ALTIER	Gd Causses-Mt Lozère	1		R
20/08/2014	C	C4814005	RIEUTORT	FDC	BOULAT	VILLEFORT	Gd Causses-Mt Lozère	1		R
24/08/2014	V	V4814020	HENNEBAUT	PNC	PASSET BERNA	VIALAS	Gd Causses-Mt Lozère	1		INV
24/08/2014	V	V4814026	HENNEBAUT	PNC	PASSET BERNA	VIALAS	Gd Causses-Mt Lozère	1		INV
25/08/2014	H	H4814001	RIEUTORT	FDC	GUITTARD	SAINT-LAURENT-	Aubrac	1		R
02/09/2014	H	H4814002	RIEUTORT	FDC		SAINT-LAURENT-	Aubrac	2		R
02/09/2014	H	H4814003	COENDERS	PNC		SALCES	Gévaudan/Margeride	1		R
06/09/2014	V	V4814019	BUISSON	ONCFS		CHATEAUNEUF-D	Aubrac	1		R
10/09/2014	V	V4814021	HENNEBAUT	PNC		SAINT-MAURICE-	Gd Causses-Mt Lozère	1		R
14/09/2014	F	F4814010	CARRIERE	ONCFS		CHAUDEYRAC	Aubrac			
18/09/2014	H	H4814004	HENNEBAUT	PNC	VOLPIERRE	ALTIER	Gd Causses-Mt Lozère	1		INV
18/09/2014	V	V4814022	CHAUTARD	ONCFS		CHATEAUNEUF-D	Aubrac	1		R
N°Dpt 52										
06/09/2014	P	P5214001	BRENANS	ONCFS	DESGREZ R	VILLEGUSIEN-LE-	Exterieur zone			R
06/09/2014	V	V5214001	BRENANS	ONCFS	DESGREZ R	VILLEGUSIEN-LE-	HMVM	1		NR
N°Dpt 54										
02/07/2014	T	T5414001	TORNIER	ONCFS	SIMON	PRENY	Exterieur zone	3		INV
06/08/2014	C	C5414001	GUEUGNEAU	ONCFS	BRIERE G.	PRENY	Exterieur zone		Chevreuil	INV
19/08/2014	T	T5414002	BONALUMI	ONCFS	ABRAM	VANDELEVILLE	Exterieur zone	1		INV
14/09/2014	T	T5414003	GUEUGNEAU	ONCFS	STRABACH P	FRAIMBOIS	Exterieur zone	1		INV
N°Dpt 55										
25/05/2014	F	F5514002	MOKUJELIA	ONCFS	PETIT E.	VILLOTTE-SUR-AI	Exterieur zone			NR
03/06/2014	V	V5514006	MEYER	ONCFS	REDOUTE	COMMERCY	Exterieur zone	1		R
23/06/2014	V	V5514010	VANESSON	ONCFS	NAUDIN JP	NEUVILLE-LES-VA	Exterieur zone	1		INV
03/08/2014	V	V5514009	ROZET	ONCFS		GIMECOURT	Exterieur zone	1		R
09/08/2014	V	V5514007	MOKUJELIA	ONCFS	BARDIN M.	ERIZE-LA-PETITE	Exterieur zone	1		INV
11/08/2014	C	C5514003	MOKUJELIA	ONCFS	RAULET V.	COURCELLES-SUR	Exterieur zone		Chevreuil	R
13/08/2014	V	V5514008	MOKUJELIA	ONCFS	ZEHR G.	COURCELLES-SUR	Exterieur zone	1		INV
31/08/2014	V	V5514011	MOKUJELIA	ONCFS	HENRIOT E	PIERREFITTE-SUR	Exterieur zone	1		INV
01/09/2014	H	H5514001	MOKUJELIA	ONCFS	AUBRY F	LAVALLEE	Exterieur zone			INV
29/10/2014	C	C5514004	VERNIER	DDAF	NICOLAS T	LONGCHAMPS-SU	Exterieur zone		Chevreuil	R
29/10/2014	C	C5514005	VERNIER	DDAF	NICOLAS T	LONGCHAMPS-SU	Exterieur zone		Chevreuil	R
N°Dpt 65										
24/05/2014	V	V6514001	SARRAMIAC	ONCFS	CECEILLE	LOUDENVIELLE	Exterieur zone	1		NR
N°Dpt 66										
18/05/2014	V	V6614022	POUPINEL	Particulier	MONCAMP MA	LE VIVIER	Madre-Boucheville	1		R
18/05/2014	V	V6614023	BATAILLE	ONCFS	LIENARD JULI	LE VIVIER	Madre-Boucheville			R

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V = obs. visuelle, F = fèces, C = carcasse proie sauvage,
H = hurlement, P = poils, T = traces, U = urine, S = sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 66										
29/05/2014	F	F6614005	BINDER	ONCFS		FORMIGUERES	Carlit			
10/07/2014	F	F6614006	LATOURE	ONF	DONZEAU CH	CASTEIL	Canigou			
20/07/2014	V	V6614019	BATAILLE	ONCFS	CALL RUDY	LATOURE DE CARO	Carlit	3		INV
22/07/2014	F	F6614010	BERJOUAN	ONCFS	CAMINADE FR	VALCEBOLLERE	Puigmal			
24/07/2014	V	V6614020	BATAILLE	ONCFS	GRANGE JEAN	ERR	Puigmal	1		R
01/08/2014	F	F6614007	BATAILLE	ONCFS		ANGOUSTRINE VI	Carlit			
08/08/2014	C	C6614004	BATAILLE	ONCFS		ANGOUSTRINE VI	Carlit		Cerf	R
08/08/2014	F	F6614008	BATAILLE	ONCFS		ANGOUSTRINE VI	Carlit			
08/08/2014	F	F6614009	BATAILLE	ONCFS		ANGOUSTRINE VI	Carlit			
21/08/2014	F	F6614011	DELMAS	Particulier		DORRES	Carlit			
04/10/2014	V	V6614024	MORIS	ONCFS	GUIRAUD HER	LES ANGLES	Carlit	1		INV
11/10/2014	V	V6614021	BATAILLE	ONCFS	MASMEJEAN S	LLO	Puigmal	1		R
22/10/2014	F	F6614012	GUERRERO	Chasseur		DORRES	Carlit			
N°Dpt 67										
21/07/2014	V	V6714003	Krauser	ONCFS	GANGLOFF P.	PETTE-PIERRE	Exterieur zone	1		INV
07/08/2014	D	D6714001	NONNENMACH	ONCFS	LOUX S	SAULXURES	Hautes Vosges			
22/09/2014	V	V6714004	Krauser	ONCFS	GREINER R	PETTE-PIERRE	Exterieur zone	1		INV
N°Dpt 68										
15/05/2014	V	V6814002	ROTH	ONF	WENDLING F	LABAROCHE	Hautes Vosges	1		INV
20/05/2014	C	C6814003	HELLIO	ONCFS	BERNHARD H	LAPOUTROIE	Hautes Vosges		Chevreuil	R
20/05/2014	C	C6814004	HELLIO	ONCFS	ROMINGER JF	STORCKENSOHN	Hautes Vosges		Chevreuil	R
24/07/2014	V	V6814004	MEHR	Brigade Verte	HEINRICH M.	SAINT-AMARIN	Hautes Vosges	2		INV
28/07/2014	D	D6814001	ROTH	ONF		ORBAY	Hautes Vosges			
30/07/2014	V	V6814003	HEIN	ONCFS	WALTER M	DIEFMATTEN	Exterieur zone	1		INV
11/08/2014	V	V6814005	LAURENT	ONCFS	FORNARA A	MITTLACH	Hautes Vosges	1		INV
14/09/2014	V	V6814006	COLET	ONCFS	ICHTERS G	CERNAY	Hautes Vosges	1		NR
N°Dpt 70										
02/08/2014	V	V7014001	CRETIN	LPO	JUGAN D	COLOMBOTTE	Exterieur zone	1		INV
N°Dpt 73										
15/05/2014	D	D7314002	LAMBRECH	ONCFS		ST ANDRE	Hte Maurienne	1		R
15/05/2014	V	V7314011	LAMBRECH	ONCFS	PAUTAS B	BESSANS	Hte Maurienne	1		R
15/05/2014	V	V7314012	ERBA	PNRB	GAIDOZ P	PLANCHERINE	Bauges	3		NR
16/05/2014	F	F7314026	LAMBRECH	ONCFS	PELLISSIER JM	ST MICHEL DE MA	Encombres			
16/05/2014	F	F7314027	HENRY	ONF		EPIERRE	Lauzière			
16/05/2014	F	F7314028	LAMBRECH	ONCFS	PELLISSIER JL	ST MICHEL DE MA	Encombres			
16/05/2014	T	T7314020	HENRY	ONF		EPIERRE	Lauzière	1		R
29/05/2014	V	V7314013	HAGRY	ONCFS	ROUCHON R	ORELLE	Galibier-Thabor	1		NR
03/06/2014	F	F7314029	TRONEL	ONCFS		ORELLE	Galibier-Thabor			
03/06/2014	V	V7314014	PARDI	PNM	REYMOND	TIGNES	Tarentaise	1		INV
26/06/2014	F	F2614022	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
26/06/2014	F	F7314030	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
26/06/2014	T	T7314021	LAMBRECH	ONCFS	MONTMAYEU	STE FOY TARENT	Tarentaise	1		INV
07/07/2014	F	F7314032	MENJOZ	ONF		ST JULIEN MONT	Encombres			
09/07/2014	V	V7314015	LAMBRECH	ONCFS	FAVRE R	BRAMANS	Hte Maurienne	1		INV
22/07/2014	V	V7314016	GALLICE	PNRB	GARETTO A	BELLECOMBE EN	Bauges	1		NR
30/07/2014	V	V7314021	GUEGUEN	ONCFS	MAUCLAIR YA	PRALOGNAN LA V	Vanoise	1		INV
02/08/2014	V	V7314017	CHAPPELLAZ	AEM		MODANE	Hte Maurienne	1		R
10/08/2014	F	F7314034	BRIAUDET	ONCFS	MARTINAL J	MERCURY	Bauges			
13/08/2014	V	V7314022	BARDAGI	AEM		TERMIGNON	Hte Maurienne	1		R
14/08/2014	F	F7314035	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
14/08/2014	F	F7314036	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
18/08/2014	V	V7314018	LAMBRECH	ONCFS	BONNET J	VALLOIRE	Galibier-Thabor	1		R
21/08/2014	V	V7314019	HAHN	Particulier	ALFERO F	MERCURY	Bauges	1		R
27/08/2014	V	V7314020	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor	7		R

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V=obs. visuelle, F=fécès, C=carcasse proie sauvage,
H=hurllement, P=poils, T=traces, U=urine, S=sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 73										
30/08/2014	F	F7314037	HAGRY	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
02/09/2014	F	F7314038	LAMBRECH	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
02/09/2014	F	F7314039	LAMBRECH	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
02/09/2014	F	F7314040	BRIAUDET	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314041	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314042	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314043	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314044	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314045	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314045	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314047	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314048	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314049	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314050	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314051	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314052	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314053	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314054	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314055	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314056	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314057	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314058	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
22/09/2014	F	F7314059	TRONEL	ONCFS		VALMEINIER	Galibier-Thabor			
29/09/2014	D	D7314004	LAMBRECH	ONCFS	BOURLAT C	VALMEINIER	Galibier-Thabor	1		R
02/10/2014	V	V7314024	BOUCHET-VIRE	ONCFS	PERROUX JL	ARVILLARD	Belledonne nord	7		R
22/10/2014	C	C7314007	LAMBRECH	ONCFS	MARTIN	ARITH	Bauges		Cerf	R
22/10/2014	V	V7314023	LAMBRECH	ONCFS	MARTIN	ARITH	Bauges	1		INV
N°Dpt 74										
03/06/2014	V	V7414009	COUDURIER	FDC	TAVERNE J	LA BALME DE TH	Les Bornes	2		R
11/06/2014	F	F7414006	ZERMATTEN	ONCFS		LE REPOSOIR	Les Bornes			
15/06/2014	V	V7414013	ERBA	PNRB	VIELLIERES J	CUSY	Bauges	1		INV
23/06/2014	V	V7414012	REVILLARD	ONCFS		DINGY ST CLAIR	Les Bornes	2		R
26/06/2014	V	V7414010	COUDURIER	FDC	TAVERNE J	LA BALME DE TH	Les Bornes	2		R
06/07/2014	F	F7414007	ZERMATTEN	ONCFS		LE GRAND BORN	Les Bornes			
08/07/2014	C	C7414005	GUYONNAUD	ONCFS		LA BALME DE TH	Les Bornes		Sanglier	INV
05/08/2014	V	V7414011	COUDURIER	FDC	TAVERNE J	LE PETIT BORNA	Les Bornes	2		R
15/08/2014	V	V7414014	REVILLARD	ONCFS		DINGY ST CLAIR	Les Bornes	1		R
16/09/2014	V	V7414015	GRUFFAT	ONCFS		LE PETIT BORNA	Les Bornes	1		R
04/10/2014	C	C7414007	REVILLARD	ONCFS	SOSMONTALB	LESCHAUX	Bauges		Cerf	R
04/10/2014	F	F7414008	REVILLARD	ONCFS	SOSMONTALB	LESCHAUX	Bauges			
14/10/2014	V	V7414016	ERBA	PNRB	VASILE CHIRIL	CUSY	Bauges	1		INV
30/10/2014	F	F7414009	GRIMARDIAS	Particulier	FELIX J	BOEGE	Chablais			NR
N°Dpt 81										
19/10/2014	V	V8114001	GASC	ONCFS	BASCOUL ROB	MURAT-SUR-VEBR	Exterieur zone	1		R
25/10/2014	V	V8114002	GASC	ONCFS	ROQUES RICH	MURAT-SUR-VEBR	Exterieur zone	1		R
N°Dpt 83										
15/05/2014	V	V8314026	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
16/05/2014	V	V8314051	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
16/05/2014	V	V8314052	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
17/05/2014	V	V8314027	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
17/05/2014	V	V8314053	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
18/05/2014	V	V8314028	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
19/05/2014	V	V8314115	LEONARD	ONCFS	J. N. PHILIBER	GINASSERVIS	Ouest Var	1		R
20/05/2014	V	V8314055	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	1		R
23/05/2014	F	F8314012	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers			

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V = obs. visuelle, F = fèces, C = carcasse proie sauvage,
H = hurlement, P = poils, T = traces, U = urine, S = sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt		83								
23/05/2014	F	F8314013	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers			
23/05/2014	V	V8314048	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	1		R
23/05/2014	V	V8314049	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
23/05/2014	V	V8314050	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
23/05/2014	V	V8314058	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
25/05/2014	F	F8314014	GAYRAUD	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers			
29/05/2014	V	V8314056	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
31/05/2014	V	V8314029	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
01/06/2014	V	V8314054	BETBEDER	ONCFS		MONTFERRAT	Canjuers	1		R
02/06/2014	F	F8314011	BETBEDER	ONCFS		SEILLANS	Canjuers			
06/06/2014	V	V8314030	BETBEDER	ONCFS		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
07/06/2014	V	V8314061	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
08/06/2014	V	V8314073	BETBEDER	ONCFS		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
08/06/2014	V	V8314074	BETBEDER	ONCFS		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
09/06/2014	V	V8314057	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
09/06/2014	V	V8314059	ORSINI	MNHN		SEILLANS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
09/06/2014	V	V8314060	ORSINI	MNHN		SEILLANS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
10/06/2014	V	V8314087	BETBEDER	ONCFS		MONTFERRAT	Canjuers	1		R
12/06/2014	V	V8314031	BETBEDER	ONCFS		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
14/06/2014	V	V8314088	BETBEDER	ONCFS		MONTFERRAT	Canjuers	1		R
15/06/2014	V	V8314089	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
17/06/2014	V	V8314090	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
17/06/2014	V	V8314091	ORSINI	MNHN		SEILLANS	Canjuers	1		R
18/06/2014	V	V8314092	ORSINI	MNHN		SEILLANS	Canjuers	1		R
19/06/2014	V	V8314093	BETBEDER	ONCFS		BARGEMON	Canjuers	1		R
20/06/2014	V	V8314075	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
20/06/2014	V	V8314094	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
20/06/2014	V	V8314095	ORSINI	MNHN		SEILLANS	Canjuers	1		R
21/06/2014	V	V8314096	ORSINI	MNHN		SEILLANS	Canjuers	1		R
22/06/2014	V	V8314097	BETBEDER	ONCFS		BARGEMON	Canjuers	1		R
24/06/2014	V	V8314098	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
25/06/2014	V	V8314099	BETBEDER	ONCFS		MONTFERRAT	Canjuers	1		R
25/06/2014	V	V8314100	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
26/06/2014	V	V8314076	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
27/06/2014	V	V8314077	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
27/06/2014	V	V8314078	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
28/06/2014	V	V8314079	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
29/06/2014	V	V8314080	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
29/06/2014	V	V8314081	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
30/06/2014	V	V8314101	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
30/06/2014	V	V8314102	ORSINI	MNHN		SEILLANS	Canjuers	1		R
01/07/2014	V	V8314082	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
03/07/2014	V	V8314103	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
04/07/2014	V	V8314105	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	3		R
05/07/2014	V	V8314106	ORSINI	MNHN		SEILLANS	Canjuers	1		R
05/07/2014	V	V8314107	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	2		R
05/07/2014	V	V8314108	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
06/07/2014	V	V8314083	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
06/07/2014	V	V8314109	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	3		R
07/07/2014	V	V8314084	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
07/07/2014	V	V8314085	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
07/07/2014	V	V8314110	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
07/07/2014	V	V8314111	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
09/07/2014	V	V8314104	ORSINI	MNHN		SEILLANS	Canjuers	1		R
09/07/2014	V	V8314112	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
10/07/2014	V	V8314113	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
10/07/2014	V	V8314114	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
15/07/2014	V	V8314128	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V=obs. visuelle, F=fécès, C=carcasse proie sauvage,
H=hurllement, P=poils, T=traces, U=urine, S=sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt		83								
16/07/2014	V	V8314129	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	1		R
19/07/2014	V	V8314130	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	1		R
20/07/2014	V	V8314119	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
20/07/2014	V	V8314131	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
20/07/2014	V	V8314132	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
22/07/2014	V	V8314116	LEONARD	ONCFS	J.N. PHILIBERT	GINASSERVIS	Ouest Var	1		R
22/07/2014	V	V8314117	LEONARD	ONCFS	J.N. PHILIBERT	GINASSERVIS	Ouest Var	2		R
22/07/2014	V	V8314120	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
23/07/2014	V	V8314121	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
23/07/2014	V	V8314133	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
23/07/2014	V	V8314134	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	1		R
23/07/2014	V	V8314135	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
24/07/2014	V	V8314122	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
25/07/2014	V	V8314136	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers	1		R
25/07/2014	V	V8314137	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	1		R
27/07/2014	V	V8314123	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
27/07/2014	V	V8314124	BETBEDER	ONCFS		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
27/07/2014	V	V8314125	BETBEDER	ONCFS	MANTINELLI	AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
28/07/2014	F	F8314020	BETBEDER	ONCFS	P. FABRE	BARGEMON	Canjuers			
28/07/2014	V	V8314138	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
29/07/2014	V	V8314126	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
03/08/2014	V	V8314127	ORSINI	MNHN		AMPUS	Sainte Croix - Canjuers	1		R
04/08/2014	F	F8314023	BETBEDER	ONCFS		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers			
06/08/2014	V	V8314086	BETBEDER	ONCFS		MONTFERRAT	Canjuers	2		R
10/08/2014	V	V8314118	VARAGNAC	Chasseur	J. P. MULLIE	TRIGANCE	Canjuers	3		R
12/08/2014	F	F8314021	BETBEDER	ONCFS		MONTFERRAT	Canjuers			
18/08/2014	F	F8314022	BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers			
27/08/2014	H	H8314001	TOMEI	AEM		VINON SUR VERD	Ouest Var			R
30/08/2014	V	V8314139	ORSINI	MNHN		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	6		R
31/08/2014	V	V8314140	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR V	Sainte Croix - Canjuers	2		R
01/09/2014	F		BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR V	Sainte Croix - Canjuers			
02/09/2014	V	V8314141	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR V	Sainte Croix - Canjuers	1		R
04/09/2014	F		BETBEDER	ONCFS		AMPUS	Canjuers			
04/09/2014	F		BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers			
04/09/2014	F		BETBEDER	ONCFS		TRIGANCE	Canjuers			
10/09/2014	F		BETBEDER	ONCFS		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers			
15/09/2014	F		BETBEDER	ONCFS		AMPUS	Canjuers			
17/09/2014	F		BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers			
20/09/2014	V	V8314142	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR V	Sainte Croix - Canjuers	4		R
24/09/2014	D	D8314002	MATHIEU	ONCFS		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers	1		R
24/09/2014	F		BETBEDER	ONCFS		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers			
25/09/2014	V	V8314143	BETBEDER	ONCFS		MONS	Canjuers	1		R
29/09/2014	V	V8314144	BETBEDER	ONCFS		MONS	Canjuers	1		R
07/10/2014	F		BETBEDER	ONCFS		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers			
10/10/2014	F		BETBEDER	ONCFS		AIGUINES	Sainte Croix - Canjuers			
14/10/2014	V	V8314145	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	6		R
18/10/2014	V	V8314146	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canigou	5		R
23/10/2014	V	V8314147	LEONARD	ONCFS	J. N. PHILIBER	ESPARRON	Ouest Var	2		R
25/10/2014	V	V8314150	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	2		R
26/10/2014	V	V8314151	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTU	Canjuers	7		R

N°Dpt 84

09/06/2014	V	V8414008	SEGUY	ONCFS		VILLARS	Ventoux	1		R
02/07/2014	F	F8414002	SEGUY	ONCFS		VILLARS	Ventoux			
10/07/2014	V	V8414010	ROMBAUT	ONCFS		LAGARDE-D'APT	Ventoux	1		R
14/07/2014	V	V8414009	ROMBAUT	ONCFS		LAGARDE-D'APT	Ventoux			R
15/07/2014	V	V8414012	URVOY	ONCFS		LAGARDE-D'APT	Ventoux	1		R
23/07/2014	V	V8414011	URVOY	ONCFS		VILLARS	Ventoux	1		R

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V=obs. visuelle, F=fèces, C=carcasse proie sauvage,
H=hurlement, P=poils, T=traces, U=urine, S=sang

Date	Type	N°Ref	Nom	Organisme	Obervateur	Commune	Massif	Nb	Espèce	Fiabilité
N°Dpt 84										
14/08/2014	V	V8414013	SANZ	ONCFS	C. NEYRON	GIGNAC	Exterieur zone	1		R
12/09/2014	V	V8414015	SANZ	ONCFS		AUREL	Ventoux	1		R
24/10/2014	V	V8414014	SANZ	ONCFS		AUREL	Ventoux	1		R
N°Dpt 88										
18/05/2014	P	P8814001	STOECKLIN	ONCFS		LA BRESSE	Hautes Vosges			NR
03/06/2014	V	V8814003	VAXELAIRE	ONF	ARNOULD C	CORNIMONT	Hautes Vosges	1		INV
04/06/2014	C	C8814002	VAXELAIRE	ONF	ARNOULD C	CORNIMONT	Hautes Vosges		Chevreuil	INV
07/07/2014	P	P8814002	CLERC	ONCFS	KEIM D	MIDREVAUX	HMVM			
03/08/2014	V	V8814004	LIS	ONF	VANSON C.	CORNIMONT	Hautes Vosges	3		R
20/08/2014	C	C8814003	CHARDIGNY	ONCFS	GERARD	PLAINFAING	Hautes Vosges		Chevreuil	INV
N°Dpt 90										
25/07/2014	V	V9014001	CHAMAUX	ONCFS	NAEGELEN JP	GIROMAGNY	Hautes Vosges	1		NR
11/09/2014	V	V9014002	CHAMAUX	ONCFS	BESINGE C	SERMAMAGNY	Hautes Vosges	1		NR
N°Dpt ES69										
16/05/2014	F	FES6914007	LAMPREAVE AL	Forestal Espag		Guils de Cerdanya	Puigmal			
16/05/2014	F	FES6914008	LAMPREAVE AL	Forestal Espag		Queralbs	Puigmal			
16/05/2014	F	FES6914009	LAMPREAVE AL	Forestal Espag		Queralbs	Puigmal			

Toute utilisation des données est soumise à autorisation de l'animateur du Réseau
Rappel des abréviations type d'indices : V=obs. visuelle, F=fécès, C=carcasse proie sauvage,
H=hurlement, P=poils, T=traces, U=urine, S=sang

Date	Type	N°ordre	Nom	Organisme	Observateur	Commune	Massif	N (esp)	Fiabilité
N°Dpt 04									
20/04/2014	T	96	DUNAND	PN Mercantour		UVERNET FOURS	Haut Verdon-Bachelar	1	Loup
25/05/2014	V	68	KLEIN	PN Mercantour	y. nicolas	LARCHE	Parpaillon-Ubaye	1	Loup
19/08/2014	V	79	LOMBARD	PN Mercantour	l. rippert	LARCHE	Parpaillon-Ubaye	1	Loup
19/11/2014	F	145	MARTIN-DHER	PN Mercantour	a.liborio	UVERNET FOURS	Haut Verdon-Bachelar		Loup
19/11/2014	F	144	MARTIN-DHER	PN Mercantour	a.liborio	UVERNET FOURS	Haut Verdon-Bachelar		Loup
N°Dpt 06									
02/04/2014	F	79	MILLISCHER	PN Mercantour	m.canut, p.ornea,	ST MARTIN VESUBI	Merc. Vésubie-Tinée		Loup
02/04/2014	V	74	LAURENT	PN Mercantour		ROURE	Merc. Moy Tinée	6	Loup
02/04/2014	T	90	MILLISCHER	PN Mercantour		ST MARTIN VESUBI	Merc. Vésubie-Tinée	3	Loup
02/04/2014	F	78	MILLISCHER	PN Mercantour	m.canut, p.ornea,	ST MARTIN VESUBI	Merc. Vésubie-Tinée		Loup
02/04/2014	F	80	CANUT	PN Mercantour		ST MARTIN VESUBI	Merc. Vésubie-Tinée		Loup
02/04/2014	V	66	MARTIN-DHER	PN Mercantour		GUILLAUMES	Merc. Hte Tinée	1	Loup
02/04/2014	F	77	MILLISCHER	PN Mercantour	m.canut, p.ornea,	ST MARTIN VESUBI	Merc. Vésubie-Tinée		Loup
05/04/2014	V	35	RIVIERE	PN Mercantour	p. archimbaud	BELVEDERE	Merc. Vésubie-Roya	1	Loup
05/04/2014	T	94	RIVIERE	PN Mercantour		BELVEDERE	Merc. Vésubie-Roya	1	Loup
09/04/2014	F	107	BERTHOLLET	PN Mercantour		SAORGE	Merc. Vésubie-Roya		Loup
09/04/2014	F	106	BERTHOLLET	PN Mercantour		BREIL SUR ROYA	Merc. Vésubie-Roya		Loup
11/04/2014	T	99	COMBEAUD	PN Mercantour		TENDE	Merc. Vésubie-Roya	3	Loup
17/04/2014	T	95	RIVIERE	PN Mercantour		BELVEDERE	Merc. Vésubie-Roya	3	Loup
23/04/2014	V	75	LAURENT	PN Mercantour		ROURE	Merc. Moy Tinée	1	Loup
23/04/2014	V	67	MARTIN-DHER	PN Mercantour		GUILLAUMES	Merc. Hte Tinée	1	Loup
23/04/2014	T	100	MARTIN-DHER	PN Mercantour		ST MARTIN D ENTR	Haut Verdon-Bachelar	4	Loup
24/04/2014	T	98	ARCHIMBAUD	PN Mercantour		ST MARTIN VESUBI	Merc. Vésubie-Tinée	3	Loup
24/04/2014	V	62	ARCHIMBAUD	PN Mercantour	r. riviere	ST MARTIN VESUBI	Merc. Vésubie-Roya	3	Loup
24/04/2014	F	109	BERTHOLLET	PN Mercantour		TENDE	Merc. Vésubie-Roya		Loup
29/04/2014	F	101	LAURENT	PN Mercantour		ROURE	Merc. Moy Tinée		Loup
29/04/2014	F	103	CANUT	PN Mercantour	l.lubet	ROURE	Merc. Moy Tinée		Loup
29/04/2014	F	102	CANUT	PN Mercantour	l.lubet	ROURE	Merc. Moy Tinée		Loup
29/04/2014	T	101	GUSMEROLI	PN Mercantour		ROURE	Merc. Moy Tinée	6	Loup
30/04/2014	V	76	LAURENT	PN Mercantour		ROURE	Merc. Moy Tinée	1	Loup
12/05/2014	F	110	BERTHOLLET	PN Mercantour		TENDE	Merc. Vésubie-Roya		Loup
15/05/2014	F	124	MILLISCHER	PN Mercantour		BELVEDERE	Merc. Vésubie-Roya		Loup
15/05/2014	F	123	MILLISCHER	PN Mercantour		BELVEDERE	Merc. Vésubie-Roya		Loup
20/05/2014	F	111	LEBARD	PN Mercantour		BREIL SUR ROYA	Merc. Vésubie-Roya		Loup
20/05/2014	F	112	LEBARD	PN Mercantour		BREIL SUR ROYA	Merc. Vésubie-Roya		Loup
02/06/2014	V	69	MILLISCHER	PN Mercantour	d. rogeri	LA BOLLENE VESU	Merc. Vésubie-Roya	0	Loup
09/06/2014	V	81	LAURENT	PN Mercantour	bardaracco	ROUBION	Merc. Moy Tinée	4	Loup
22/06/2014	C	31	MARTIN-DHER	PN Mercantour		BEUIL	Merc. Moy Tinée	Cerf	Loup
10/08/2014	F	127	CANUT	PN Mercantour		ROUBION	Merc. Moy Tinée		Loup
18/08/2014	H	9	MANDINE	PN Mercantour		ENTRAUNES	Haut Verdon-Bachelar		Chien
19/08/2014	H	8	ARSAN	PN Mercantour	d.aime	ROURE	Merc. Moy Tinée		Chien
22/08/2014	V	80	CANUT	PN Mercantour	t. ferrieux	ISOLA	Merc. Moy Tinée	3	Loup
27/08/2014	F	130	BORELLI	ONCFS		ROURE	Merc. Moy Tinée		Loup
28/08/2014	H	7	CANUT	PN Mercantour	honore	MOULINET	Merc. Vésubie-Roya		Chien
01/09/2014	F	126	MILLISCHER	PN Mercantour		ROURE	Merc. Moy Tinée		Loup
07/09/2014	V	78	CANUT	PN Mercantour	b. menoni	GUILLAUMES	Merc. Hte Tinée	3	Loup
09/09/2014	H	6	CANUT	PN Mercantour	g.trauchessec	TENDE	Merc. Pesio-Roya		Chien

<i>Date</i>	<i>Type</i>	<i>N°ordre</i>	<i>Nom</i>	<i>Organisme</i>	<i>Observateur</i>	<i>Commune</i>	<i>Massif</i>	<i>N (esp)</i>	<i>Fiabilité</i>
29/09/2014	F	131	COMBEAUD	PN Mercantour	l.zimmermann	TENDE	Merc. Imperia-Roya		Loup
02/10/2014	F	132	MALTHIEUX	PN Mercantour		TENDE	Merc. Vésubie-Roya		Loup
28/10/2014	V	84	MARTIN-DHER	PN Mercantour		GUILLAUMES	Merc. Hte Tinée	3	Loup
30/10/2014	F	141	CANUT	PN Mercantour	jl.borelli	ISOLA	Merc. Moy Tinée		Loup
30/10/2014	F	140	CANUT	PN Mercantour	jl.borelli	ISOLA	Merc. Moy Tinée		Loup
30/10/2014	F	139	CANUT	PN Mercantour	jl.borelli	ISOLA	Merc. Moy Tinée		Loup
30/10/2014	F	138	CANUT	PN Mercantour	jl.borelli	ISOLA	Merc. Moy Tinée		Loup
31/10/2014	F	142	CANUT	PN Mercantour	t.ferrieux	ISOLA	Merc. Moy Tinée		Loup
03/11/2014	F	146	LAURENT	PN Mercantour		ROUBION	Merc. Moy Tinée		Loup
03/11/2014	F	147	LAURENT	PN Mercantour		ROUBION	Merc. Moy Tinée		Loup
06/11/2014	V	82	CANUT	PN Mercantour	t.ferrieux	ISOLA	Merc. Moy Tinée	3	Loup
13/11/2014	C	39	COMBEAUD	PN Mercantour		TENDE	Merc. Vésubie-Roya	Chamoi	Indétermi
14/11/2014	F	137	CANUT	PN Mercantour	t.ferrieux	ISOLA	Merc. Moy Tinée		Loup
17/11/2014	V	83	CANUT	PN Mercantour	t.ferrieux	ISOLA	Merc. Moy Tinée	5	Loup
20/11/2014	V	85	LAURENT	PN Mercantour		ROUBION	Merc. Moy Tinée	3	Loup
20/11/2014	F	136	COMBEAUD	PN Mercantour		TENDE	Merc. Vésubie-Roya		Loup
22/11/2014	C	21	ANCEAU	ONCFS		ST DALMAS LE SEL	Merc. Hte Tinée	Mouflo	Indétermi
25/11/2014	V	86	LAURENT	PN Mercantour		ROUBION	Merc. Moy Tinée	3	Loup

Date	N°Ref	Nom	Organisme	Observateur	N°INSEE	G+	G_session	G_sp	Sexe
N°Dpt 83									
29/03/2013	F8313013	BETBEDER	ONCFS		COMPS SUR ARTUBY	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
16/08/2013	F8313026	ROUX	ONCFS	P. FABRE	SEILLANS	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis familiaris	
23/08/2013	F8313027	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR VER	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
23/08/2013	F8313028	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR VER	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Impossible	
23/08/2013	F8313029	PULLINO	ONCFS		LES SALLES SUR VER	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
23/08/2013	F8313030	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR VER	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Canis lupus	F
26/08/2013	F8313034	BETBEDER	ONCFS	M. ROUVIER	COMPS SUR ARTUBY	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
27/08/2013	F8313049	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR VER	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Canis lupus	F
27/08/2013	F8313048	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR VER	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Canis lupus	F
06/09/2013	F8313025	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR VER	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
29/09/2013	F8313031	GAYRAUD	ONCFS		TRIGANCE	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
03/10/2013	F8313074	BETBEDER	ONCFS		LE BOURGUET	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Canis lupus	F
04/10/2013	F8313043	BETBEDER	ONCFS		LE BOURGUET	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
04/10/2013	F8313050	ORSINI	MNHN		REGUSSE	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Vulpes vulpes	
04/10/2013	F8313044	BETBEDER	ONCFS		LE BOURGUET	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Canis lupus	M
04/10/2013	F8313042	BETBEDER	ONCFS		LE BOURGUET	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Canis lupus	M
04/10/2013	F8313040	BETBEDER	ONCFS		LE BOURGUET	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
04/10/2013	F8313037	BETBEDER	ONCFS		LE BOURGUET	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Impossible	
04/10/2013	F8313036	BETBEDER	ONCFS		LE BOURGUET	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Impossible	
04/10/2013	F8313045	BETBEDER	ONCFS		LE BOURGUET	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Impossible	
08/10/2013	F8313051	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR VER	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
08/10/2013	F8313054	BETBEDER	ONCFS		LES SALLES SUR VER	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Impossible	
01/12/2013	D8313001	MATHIEU	ONCFS		AMPUS	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Canis lupus	M
04/01/2014	D8314001	MATHIEU	ONCFS		LA CRAU	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Canis lupus	M
N°Dpt 84									
28/08/2013	F8413005	CHABOUD	ONCFS		LAGARDE-D'APT	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Sus scrofa	
28/08/2013	F8413007	CHABOUD	ONCFS		LAGARDE-D'APT	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Impossible	
28/08/2013	F8413006	CHABOUD	ONCFS		LAGARDE-D'APT	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
29/08/2013	F8413004	URVOY	ONCFS		LAGARDE-D'APT	<input checked="" type="checkbox"/>	15/01/2014	Canis lupus	NI
30/08/2013	F8413009	TISNE	ONCFS		SAINT-SATURNIN-LE	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
N°Dpt 88									
11/01/2014	F8814001	DELAUNAY	Particulier		VALTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	
11/01/2014	U8814001	DELAUNAY	Particulier		VALTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis familiaris	
11/01/2014	F8814002	LAURENT	ONCFS	DIETRICH G.	VALTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis familiaris	
28/01/2014	F8814003	PETTI	Particulier		VALTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Vulpes vulpes	
28/01/2014	F8814004	PETTI	Particulier		VALTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Vulpes vulpes	
28/01/2014	F8814005	PETTI	Particulier		VALTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	24/04/2014	Canis lupus	

N°Dpt 06

Date	Type	N°Ordre	Nom	Organisme	Commune	Session	G_sp	Sexe
22/01/2008	F	15	POIRIER	PN Mercantour	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/01/2008	F	16	BERGEON	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/01/2008	F	17	BERGEON	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/01/2008	F	18	POIRIER	PN Mercantour	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/01/2008	F	19	POIRIER	PN Mercantour	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/01/2008	F	21	POIRIER	PN Mercantour	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/01/2008	F	22	POIRIER	PN Mercantour	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/01/2008	F	23	BERGEON	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/01/2008	F	24	POIRIER	PN Mercantour	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/01/2008	F	25	POIRIER	PN Mercantour	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/01/2008	F	14	POIRIER	PN Mercantour	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
16/01/2010	F	3	GUIGO	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
17/01/2010	F	4	ARCHIMBAUD	PN Mercantour	LA BOLLENE VES	24/04/2014	☑	Canis lupus
18/01/2010	F	5	ARCHIMBAUD	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
18/01/2010	F	6	ARCHIMBAUD	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
19/01/2010	F	13	MILLISCHER	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Vulpes vulpes
30/01/2010	F	14	MILLISCHER	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
30/01/2010	F	15	MILLISCHER	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
13/02/2010	F	18	MILLISCHER	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
13/02/2010	F	19	MILLISCHER	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
16/02/2010	F	27	ARCHIMBAUD	PN Mercantour	BELVEDERE	24/04/2014	☑	Canis lupus
25/02/2010	F	34	ARCHIMBAUD	PN Mercantour	BELVEDERE	24/04/2014	☑	Canis lupus
18/03/2010	F	68	RIFFLET	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
11/04/2010	F	90	LEBARD	PN Mercantour	TENDE	24/04/2014	☑	Canis lupus
11/04/2010	F	91	LEBARD	PN Mercantour	TENDE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/04/2010	F	97	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/04/2010	F	93	ANCEAU	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/04/2010	F	92	ANCEAU	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis familiaris
12/04/2010	F	96	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/04/2010	F	95	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis familiaris
16/04/2010	F	98	LAURENT	PN Mercantour	ST SAUVEUR SUR	24/04/2014	☑	Canis lupus
11/04/2010	F	102	CARATTI	PN Mercantour	GUILLAUMES	24/04/2014	☑	Canis lupus
15/04/2010	F	109	ARCHIMBAUD	PN Mercantour	BELVEDERE	24/04/2014	☑	Canis lupus
15/04/2010	F	113	RIFFLET	PN Mercantour	BELVEDERE	24/04/2014	☑	Canis lupus
16/04/2010	F	116	MILLISCHER	PN Mercantour	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/04/2010	F	135	RIFFLET	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/04/2010	F	136	RIFFLET	PN Mercantour	VALDEBLORE	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/04/2010	F	139	ARCHIMBAUD	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
16/05/2010	F	161	TORDJMAN	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
25/05/2010	F	163	LEBARD	PN Mercantour	TENDE	24/04/2014	☑	Canis lupus
30/05/2010	F	164	MILLISCHER	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
30/05/2010	F	165	MILLISCHER	PN Mercantour	ST MARTIN VESU	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/01/2011	F	1	ANCEAU	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/01/2011	F	2	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis familiaris
12/01/2011	F	3	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Sus Scrofa
12/01/2011	F	4	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/01/2011	F	5	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
16/01/2011	F	6	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
11/02/2011	F	48	BROSIOUS	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis familiaris
12/02/2011	F	49	MONTIGNY	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/02/2011	F	50	MONTIGNY	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis familiaris
14/02/2011	F	53	ANCEAU	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis familiaris

19/02/2011	F	71	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/02/2011	F	73	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/02/2011	F	74	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/02/2011	F	72	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis familiaris
13/02/2011	F	75	ANCEAU	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis familiaris
13/02/2011	F	76	ANCEAU	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Vulpes vulpes
13/02/2011	F	77	ANCEAU	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
11/03/2011	F	67	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
15/03/2011	F	90	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
18/03/2011	F	99	CARATTI	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
18/03/2011	F	98	MILLISCHER	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
21/03/2011	F	91	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
21/03/2011	F	97	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
21/03/2011	F	95	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
21/03/2011	F	94	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
21/03/2011	F	92	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
21/03/2011	F	93	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
11/04/2011	F	127	BERGEON	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
16/04/2011	F	125	ARCHIMBAUD	PN Mercantour	BELVEDERE	24/04/2014	☑	Canis lupus
16/04/2011	F	126	ARCHIMBAUD	PN Mercantour	BELVEDERE	24/04/2014	☑	Canis lupus
19/04/2011	F	128	BERTHOLLET	PN Mercantour	TENDE	24/04/2014	☑	Canis familiaris
14/04/2011	F	130	CULOTTA	PN Mercantour	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
14/04/2011	F	131	ANCEAU	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis familiaris
14/04/2011	F	153	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
19/04/2011	F	134	MILLISCHER	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
19/04/2011	F	135	MILLISCHER	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
20/04/2011	F	136	MILLISCHER	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
21/04/2011	F	137	MILLISCHER	PN Mercantour	ISOLA	24/04/2014	☑	Canis lupus
21/04/2011	F	138	MILLISCHER	PN Mercantour	ISOLA	24/04/2014	☑	Canis lupus
21/04/2011	F	139	MILLISCHER	PN Mercantour	ISOLA	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/04/2011	F	140	MILLISCHER	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/04/2011	F	154	ICARDO	PN Mercantour	TENDE	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/04/2011	F	141	MILLISCHER	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
22/04/2011	F	142	MILLISCHER	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
24/04/2011	F	146	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis familiaris
24/04/2011	F	147	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
24/04/2011	F	145	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Vulpes vulpes
26/04/2011	F	148	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
27/04/2011	F	149	TORDJMAN	PN Mercantour	BELVEDERE	24/04/2014	☑	Canis lupus
27/04/2011	F	150	TORDJMAN	PN Mercantour	BELVEDERE	24/04/2014	☑	Canis lupus
27/04/2011	F	151	TORDJMAN	PN Mercantour	LA BOLLENE VES	24/04/2014	☑	Canis lupus
30/04/2011	F	156	POIRIER	PN Mercantour	TENDE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/05/2011	F	161	MILLISCHER	PN Mercantour	VALDEBLORE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/05/2011	F	162	MILLISCHER	PN Mercantour	VALDEBLORE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/05/2011	F	159	MILLISCHER	PN Mercantour	VALDEBLORE	24/04/2014	☑	Canis lupus
12/05/2011	F	158	MILLISCHER	PN Mercantour	VALDEBLORE	24/04/2014	☑	Canis lupus
13/05/2011	F	166	MILLISCHER	PN Mercantour	VALDEBLORE	24/04/2014	☑	Canis lupus
13/05/2011	F	167	MILLISCHER	PN Mercantour	VALDEBLORE	24/04/2014	☑	Canis lupus
13/05/2011	F	168	MILLISCHER	PN Mercantour	VALDEBLORE	24/04/2014	☑	Canis lupus
13/05/2011	F	165	MILLISCHER	PN Mercantour	ST SAUVEUR SUR	24/04/2014	☑	Canis lupus
16/06/2011	F	176	ANCEAU	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
16/06/2011	F	177	MILLISCHER	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis familiaris
19/06/2011	F	178	ANCEAU	ONCFS	ST DALMAS LE S	24/04/2014	☑	Canis lupus
20/06/2011	F	179	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
20/06/2011	F	180	ANCEAU	ONCFS	ST ETIENNE DE	24/04/2014	☑	Canis lupus
29/07/2011	F	184	CARATTI	PN Mercantour	BEUIL	24/04/2014	☑	Canis familiaris

25/08/2011	F	187	MILLISCHER	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	<input checked="" type="checkbox"/>	Canis lupus
25/08/2011	F	186	MILLISCHER	PN Mercantour	ST ETIENNE DE	24/04/2014	<input checked="" type="checkbox"/>	Canis lupus